



RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

- PROJET DE LOI DE FINANCES 2019 -

OCTOBRE 2018

SOMMAIRE

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2019	7
CONCLUSION	14
INTRODUCTION GENERALE	15
PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE	16
DEUXIEME PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ANNEE 2018	24
I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	24
I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones	24
I.1.1- Les États-Unis d'Amérique.....	24
I.1.2- La Zone Euro.....	24
I.1.3- Le Japon	24
I.1.4- Le Royaume Uni.....	25
I.1.5- Les pays émergents et en développement.....	25
I.2- L'inflation et les taux de change	26
I.2.1- L'inflation dans le monde	26
I.2.2- Les taux de change	26
I.3- Les cours des matières premières	26
I.3.1- Les produits alimentaires	27
I.3.2. Les produits industriels.....	28
II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2018.....	29
II.1- La production agricole	29
II.2- La production minière et pétrolière.....	31
II.3- La production industrielle	32
II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales.....	33
II.5- Les activités tertiaires	34

II.6- L'emploi moderne.....	37
II.7- L'évolution des prix à la consommation	37
II.8- Les échanges extérieurs	38
II.9- Les finances publiques	39
II.10- La situation monétaire et le secteur boursier	41
II.10.1- La masse monétaire et ses contreparties.....	41
II.10.2- Le secteur boursier	42
II.11- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2018	42
II.11.1- L'offre.....	42
II.11.1.1- Le secteur primaire.....	43
II.11.1.2- Le secteur secondaire.....	43
II.11.1.3- Le secteur tertiaire	43
II.11.2- La demande.....	44
II.11.3- Les prix	44
II.11.4- Les comptes extérieurs.....	44
II.11.5- La situation monétaire.....	45
III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2018	45
III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons	46
III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales	46
III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales	47
III.1.3-Les dons	47
III.2 - L'exécution des dépenses totales et prêts nets	50
III.2.1- Les dépenses courantes.....	50
III.2.2-Les dépenses d'investissement.....	50
III.2.3- Les dépenses de sécurité	50
III.3- La dette publique	53

IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2018	55
TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2019	59
I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2019	59
I.1- L'environnement économique international	59
I.2- L'environnement national	60
I.2.1- Du côté de l'offre.....	60
I.2.1.1- Le secteur primaire.....	60
I.2.1.2- Le secteur secondaire.....	60
I.2.1.3- Le secteur tertiaire	60
I.2.1.4- Les droits et taxes.....	60
I.2.1.5- Le secteur non marchand	60
I.2.2- Du côté de la demande.....	60
I.2.3- La balance des paiements.....	61
I.2.4.- La situation monétaire	62
II. PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2019	62
II.1- Les recettes totales et dons	62
II.1.1- Les recettes fiscales.....	62
II.1.2- Les recettes non fiscales	63
II.2- Les dons	64
II.3- Les dépenses publiques	64
II.3.1- Les dépenses courantes	64
II.3.2- Les dépenses d'investissement	64
II.4- La dette publique.....	64
III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2019.....	65
CONCLUSION GENERALE	68

LISTE DESTABLEAUX

TABLEAU 1: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2017	7
TABLEAU 2: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2018	10
TABLEAU 3 : REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2019.....	12
TABLEAU 4 : MOBILISATION DE CONCOURS EXTERIEURS DE 2016 A 2019.....	13
TABLEAU 5: CROISSANCE EN VOLUME DU PIB.....	25
TABLEAU 6: VARIATION DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES PRINCIPAUX PAYS ET GRANDES ZONES (EN %)	26
TABLEAU 7: COURS DES MATIERES PREMIERES A FIN JUIN 2018.....	26
TABLEAU 8: PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION.....	43
TABLEAU 9: PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'EXTRACTION MINIERE.....	43
TABLEAU 10: ÉVOLUTION SECTORIELLE.....	44
TABLEAU 11: SITUATION MONETAIRE INTEGREE.....	45
TABLEAU 12: RECETTES FISCALES 2016 A 2019 PAR REGIES FINANCIERES (OPTIQUE TOFE).....	48
TABLEAU 13: RECETTES TOTALES ET DONS 2016 A 2019 (OPTIQUE TOFE).....	49
TABLEAU 14: DEPENSES TOTALES DE L'ÉTAT 2016-2019 (OPTIQUE TOFE).....	52
TABLEAU 15: SITUATION D'EXECUTION DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2018.....	54
TABLEAU 16: SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE REGLE 2016-2019	54
TABLEAU 17: COURS DES MATIERES PREMIERES DE 2017 A 2019	59
TABLEAU 18 : CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2016-2019	61
TABLEAU 19 : BALANCE DES PAIEMENTS 2017-2019	62

LISTE DESGRAPHIQUES

FIGURE 1 : ÉVOLUTION DES COURS DU CAFE EN F CFA/KG	27
FIGURE 2 : ÉVOLUTION DES COURS DU CACAO EN F CFA/KG	27
FIGURE 3 : ÉVOLUTION DES COURS DU SUCRE ET DU RIZ F CFA/KG	27
FIGURE 4 : ÉVOLUTION DES COURS DE L'HUILE DE PALME EN FCFA/KG	28
FIGURE 5 : ÉVOLUTION DES COURS DU COTON EN FCFA/KG.....	28
FIGURE 6 : ÉVOLUTION DES COURS DU PETROLE F CFA/BARIL.....	28
FIGURE 7 : PRODUCTION DE CACAO (EN TONNES).....	29
FIGURE 8 : PRODUCTION DE CAFE (EN TONNES).....	30
FIGURE 9 : PRODUCTION DE SUCRE (EN TONNES)	30
FIGURE 10 : PRODUCTION DE COTON (EN TONNES)	30
FIGURE 11 : PRODUCTION D'ANACARDE (EN TONNES)	31
FIGURE 12 : PRODUCTION DE PETROLE BRUT (MILLIERS DE TONNES).....	31
FIGURE 13 : PRODUCTION DE GAZ (MILLIONS DE M ³).....	31
FIGURE 14 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE.....	32
FIGURE 15 : INDICE DE PRODUCTION DU SECTEUR MANUFACTURIER.....	33
FIGURE 16 : INDICE DE PRODUCTION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES.....	33
FIGURE 17 : ÉVOLUTION DE L'INDICE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	34
FIGURE 18 : ÉVOLUTION DU TRAFIC GLOBAL DE MARCHANDISES DANS LE TRANSPORT MARITIME	36
FIGURE 19 : ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES ABONNES DANS LA TELEPHONIE MOBILE.....	37
FIGURE 20 : TAUX D'INFLATION	38
FIGURE 21 : INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES A FIN JUIN 2018 (EN MILLIARDS DE FCFA)	40
FIGURE 22 : PRINCIPAUX AGREGATS MONETAIRES (EN MILLIARDS DE FCFA)	41
FIGURE 23 : PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHE BOURSIER DE L'UEMOA.....	42

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2019

L'élaboration du Projet de Loi de Finances 2019 intervient dans un contexte régional et international marqué par la poursuite du dynamisme de l'économie mondiale, après un taux de croissance de 3,3% en 2016 et 3,7% en 2017. Ainsi, l'économie mondiale devrait s'établir à 3,9% en 2018, selon les prévisions du FMI réalisées au mois d'août 2018. Elle bénéficierait de l'affermissement de l'activité particulièrement aux États-Unis et dans certaines économies émergentes et en développement. Cependant, les tensions commerciales grandissantes entre les États-Unis et certains de ses partenaires commerciaux dont la Chine, l'Union Européenne, le Canada et la Turquie, pourraient assombrir les perspectives de la croissance économique mondiale.

Le Rapport Économique et Financier 2019 (REF 2019) annexé au Projet de Loi de Finances 2019, présente dans sa première partie, un rappel des performances économiques de 2017 tant au niveau international que national, tout en insistant sur la résilience de l'économie nationale aux chocs intérieurs et extérieurs notamment les perturbations sociales, la chute des cours du cacao et la remontée du cours du baril de pétrole.

La deuxième partie traite des principales évolutions de l'économie mondiale et de la situation conjoncturelle nationale à mi-parcours ainsi que des estimations à fin 2018.

Enfin, la troisième partie du Rapport aborde les perspectives économiques et financières pour l'année 2019.

Rappel de la situation économique et financière en 2017

L'activité économique mondiale s'est affermie à 3,7% en 2017 contre 3,3% en 2016, avec un rebond notable du commerce mondial. Cette croissance a été portée par un redressement de l'investissement

dans les pays avancés, la persistance d'une croissance vigoureuse dans les pays émergents d'Asie, une expansion notable dans les pays émergents d'Europe et des signes de reprise dans plusieurs pays exportateurs de produits de base.

Dans la zone UEMOA, le taux de croissance du PIB s'est élevé à 6,7% en 2017 contre 6,6% en 2016, grâce à la consolidation de l'activité dans le secteur secondaire et à la bonne tenue du secteur tertiaire. La croissance a été tirée principalement par une croissance soutenue en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Sénégal.

Au plan national, l'économie a été marquée par des perturbations sociales enregistrées en début d'année, la chute des cours du cacao et la remontée du cours du baril de pétrole brut. Pour faire face à ces chocs, le Gouvernement a procédé à des ajustements budgétaires et obtenu une trêve sociale avec les fonctionnaires. Ainsi, grâce à la confiance retrouvée des investisseurs, le taux de croissance est estimé à 7,7% soutenu par l'ensemble des différents secteurs de l'économie.

Tableau 1: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2017

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	11,2	3,0	6,6	15,8	8,7	7,7
Pondération (%)	18,9	22,6	37,9	8,7	11,9	100
Contribution à la croissance du PIB	2,1	0,7	2,5	1,4	1,0	7,7

Source : MEF/DGE/DPPSE

En dépit d'un contexte marqué par les chocs externe et interne survenus en début d'année, l'économie ivoirienne a enregistré un taux de croissance de 7,7%, portée du côté de l'offre, par une

croissance dans tous les secteurs. Le secteur primaire a enregistré une croissance de 11,2% contre 7,5% en 2016 grâce au rebond de l'agriculture d'exportation (+18,7% contre 0,2% en 2016) et à la consolidation de la production vivrière (+6,6%) qui a bénéficié de la mise en œuvre du Plan d'Urgence d'Appui à la Production Vivrière. Le secteur secondaire (+3,0%) a été principalement soutenu par les industries agroalimentaires (+6,5%), les bâtiments et travaux publics (+4,5%), l'énergie (+3,2%) et les autres industries manufacturières (+6,2%). Le secteur tertiaire a enregistré un taux de 6,6% tiré par ses composantes notamment le commerce (+8,0%), les autres services (+8,2%) et le transport (+9,2%). Du côté de la demande, la croissance est soutenue par la consommation finale (+4,0%) et surtout par les investissements publics et privés (+11,9%).

Pour ce qui est de la **demande extérieure nette**, elle a connu une évolution positive. En effet, les importations de biens et services ont augmenté de 7,5% contre 1,9% en 2016 en lien avec les biens de consommation (+17,6%). La progression des biens et services provient tant des biens de consommation non alimentaires (+23,7%) que des produits alimentaires (+8,7%). Quant aux exportations, elles ont enregistré une évolution de 17,6% contre 2,2% en 2016 due principalement à la croissance des ventes des produits primaires (+15,1%) et à l'exportation des produits manufacturiers (agro-industrie, textile, etc.).

Les finances publiques en 2017, ont été marquées par l'amélioration des recouvrements des recettes et la maîtrise des dépenses.

Les recettes totales et dons sont ainsi ressortis à 4 510,9 milliards en 2017, en hausse de 8,0% par rapport à 2016, comportant 4 244,8 milliards de recettes intérieures et 266,1 milliards de dons.

Les recettes fiscales se sont établies à 3 458,1 milliards en hausse de 260,4 milliards (+8,1%) par rapport à 2016. Il en est résulté une pression fiscale de 16,5% (y compris les recettes affectées). Quant aux recettes non fiscales, elles ont atteint en 2017 le niveau de 596,5 milliards, contre 531,6 milliards en 2016, soit une hausse de 64,9 milliards essentiellement due aux licences de téléphonie cellulaire (+62,0 milliards).

S'agissant des dépenses publiques, bien que maîtrisées, elles ont connu une hausse de 9,9% par rapport à 2016. Cette augmentation est relative à l'accroissement des postes : personnel (+111,6 milliards ; +8,0%), fonctionnement (+268,6 milliards ; +32,1%), subventions et transferts (+44,4 milliards ; +11,5%) et investissements (+118,4 milliards ; +8,4%). En définitive, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 5 509,3 milliards en 2017 contre 5 014,6 milliards en 2016.

La progression des dépenses de personnel tient compte des avancements indiciaires, des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé, ainsi que d'un dépassement au niveau de la solde militaire.

Quant aux subventions et transferts, leur hausse est liée aux subventions accordées aux écoles privées (+23,9 milliards) ainsi que les bourses et kits scolaires (+11,3 milliards).

S'agissant des dépenses de fonctionnement, le renforcement et la création de nouveaux services justifient le niveau plus important que celui de 2016.

Concernant les dépenses d'investissement, leur progression s'explique par l'augmentation des dépenses liées au programme d'investissement routier financé à travers le Fonds d'Entretien

Routier (FER), la restructuration des banques, la Couverture Maladie Universelle, la construction du barrage hydro-électrique de Soubré et la mise en œuvre des infrastructures des jeux de la francophonie.

La prise en compte des besoins en investissement a entraîné une dégradation du déficit budgétaire qui est passé de 4,0 % du PIB en 2016 à 4,5% du PIB en 2017. Pour couvrir ce déficit, le recours aux marchés sous régional et international a permis de mobiliser 2 362,0 milliards.

En ce qui concerne **les échanges extérieurs**, ils ont enregistré un solde global excédentaire de 48,1 milliards en 2017 après le solde déficitaire de 53,2 milliards obtenu en 2016 traduisant une entrée nette de réserves de change. Cet excédent est imputable à l'importante mobilisation de ressources extérieures de l'Administration publique.

Le compte courant quant à lui ressort déficitaire de 521,2 milliards du fait de la stagnation de l'excédent commercial ; 1829,6 milliards contre 1817,8 milliards en 2016 ; et de l'aggravation des déficits structurels des autres sous comptes. Spécifiquement, le commerce des services se solde par un déficit de 1318,8 milliards de FCFA, soit une dépréciation de 11,8% par rapport à l'année précédente sous l'effet principalement des paiements dus aux frets et aux autres services aux entreprises. Quant au commerce des biens, les exportations ont rebondi à 7,8% de croissance, principalement grâce à une bonne production de cacao, en dépit de la baisse de ses cours. Le compte de capital a enregistré un solde excédentaire de 119,9 milliards contre 110,9 milliards en 2016, sous l'effet de la mobilisation des dons projets octroyés à l'administration publique. Le compte financier est caractérisé par une entrée nette de ressources de près de 449,3 milliards de FCFA, en liaison avec l'accroissement

des investissements directs étrangers (+2,1%) et des investissements de portefeuille (+112,9%), du fait de l'opération de l'Eurobond.

La **situation monétaire en 2017** est caractérisée par une progression de la masse monétaire (+9,2% ; +724,7 milliards) portée par les actifs extérieurs nets (+0,4% ; +6,1 milliards) et les créances intérieures nettes (+14,7% ; +1019,1 milliards).

S'agissant des **différentes réformes structurelles**, elles se sont poursuivies au cours de l'année 2017, pour consolider le dynamisme économique entamé depuis 2012. Ces réformes ont porté sur l'amélioration du recouvrement des impôts et taxes, la modernisation de la gestion des finances publiques, le renforcement de la gestion des risques budgétaires et l'amélioration du climat des affaires.

Estimations des performances économiques et financières en 2018

L'économie mondiale, en 2018, devrait croître de 3,9% après 3,7% en 2017 en lien avec l'affermissement de l'activité, particulièrement aux États-Unis et dans certaines économies émergentes et en développement. Cependant, les tensions commerciales grandissantes entre les États-Unis et certains de ses partenaires commerciaux dont la Chine, l'Union Européenne, le Canada et la Turquie, pourraient assombrir les perspectives de la croissance économique mondiale.

Dans la zone **UEMOA**, la croissance économique atteindrait environ 6,8% en 2018 après 6,7% en 2017, portée par une bonne tenue des BTP, la consolidation des activités manufacturières ainsi que l'intensification des investissements. L'évolution du PIB serait

vigoureuse dans l'ensemble des pays principalement en Côte d'Ivoire (+7,7%), au Sénégal (+7,0%), au Burkina Faso (+7,0%) et au Bénin (+6,1%).

Au niveau national, l'année 2018 devrait retrouver un environnement socio-économique normal et stable après les chocs observés en 2017. En outre, la mise en œuvre des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la politique volontariste du Gouvernement d'investir dans les secteurs moteurs de croissance devraient se poursuivre. Ainsi, après 7,7% en 2017, l'économie ivoirienne en 2018 devrait afficher un taux de croissance de 7,7% tout comme en 2017 avec pour support du côté offre, la production agricole, les industries agroalimentaires, les produits pétroliers, les BTP et les services et du côté de la demande les investissements et la consommation finale.

Au vu de l'évolution de la conjoncture à fin juin 2018, la croissance en 2018 reposerait essentiellement du côté de l'offre sur les secteurs tertiaire (+10,8%) et secondaire (+8,5%). Quant au secteur primaire, il devrait s'afficher à 3,1%.

En effet, le secteur primaire devrait enregistrer une croissance de 3,1% contre 11,2% en 2017 grâce au dynamisme de la production vivrière (+3,7%) et de l'agriculture d'exportation (+2,3%) malgré la baisse de la production de cacao de 3,8%.

Le secteur secondaire connaîtrait, quant à lui, une hausse de 8,5% après la hausse de 3,0% enregistrée en 2017 soutenu par les BTP (+22,0%), l'énergie (+4,2%), les produits pétroliers (+14,2%), les autres industries manufacturières (+8,4%) et l'industrie agro-alimentaire (+14,2%).

Quant au secteur tertiaire, il évoluerait de 10,8%, grâce à l'ensemble de ses composantes que sont le transport (+10,6%), les télécommunications (+12,6%), le commerce (+9,4%) et les autres services (+11,1%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

Les droits et taxes seraient en hausse de 7,2% grâce notamment aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

Tableau 2: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2018

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	3,1	8,5	10,8	3,2	7,2	7,7
Pondération (%)	19,5	21,6	37,5	9,4	12,0	100
Contribution à la croissance du PIB	0,6	1,8	4,1	0,3	0,9	7,7

Source : MEF/DGE/DPPSE

Les composantes de la demande intérieure devraient contribuer fortement à la hausse du PIB réel. Il s'agit notamment de la consommation intérieure et de l'investissement projetés respectivement à 6,7% et 14,1%.

La hausse des importations (+8,0%) devrait confirmer la dynamique de la demande intérieure en particulier et de l'économie en général. Par ailleurs, l'inflation serait contenue à 0,5% grâce à la poursuite de la politique de lutte contre la cherté de la vie et à l'accroissement de l'offre intérieure de denrées alimentaires.

Les choix arrêtés en matière **de finances publiques pour 2018** conduiraient à un déficit budgétaire de 4,0% du PIB contre 4,5% en 2017, en raison de l'effort soutenu en faveur de

l'investissement public, en dépit d'une bonne performance des recettes. En effet, les recettes totales et dons sont estimés à 4 879,4 milliards (20,4% du PIB) face à des dépenses de 5 833,7 milliards (24,4% du PIB). Ces niveaux de recettes et de dépenses prennent en compte, en 2018, les recettes fiscales affectées et les dépenses correspondantes non antérieurement enregistrées dans le TOFE s'établissant à 219,7 milliards.

La bonne performance des recettes projetées serait liée au dynamisme de l'activité économique et à un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales qui passeraient de 3 458,1 milliards en 2017 à 3 727,6 milliards en 2018, soit un taux de pression fiscale de 16,5% (y compris les recettes affectées).

En outre, les dépenses publiques continueraient d'être tirées par les dépenses d'investissements qui représenteraient près de 28,4% de l'ensemble des dépenses en 2018.

Pour le financement de son déficit, l'État devrait recourir aux marchés monétaire et financier de l'UEMOA pour un montant de 1 526,2 milliards dont 1 115,1 milliards d'émission d'Eurobonds et au soutien des PTFs à travers d'une part, des appuis budgétaires estimés à 230,0 milliards et d'autre part, des prêts projets à hauteur de 566,8 milliards.

Au niveau **des échanges extérieurs**¹, les soldes structurellement déficitaires des balances des services et du revenu primaire devraient conduire le solde courant à un déficit de 3,4% du PIB. De même, le solde du revenu secondaire se dégraderait, sous l'effet de

¹ Estimations issues des prévisions de la Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Économiques (DPPSE)

l'augmentation des montants reversés aux instances sous-régionales au titre des prélèvements communautaires et de l'augmentation des transferts des migrants à destination de l'étranger. Cependant, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 335,5 milliards de FCFA à fin 2018 (1,4% du PIB). Le compte de capital afficherait un solde positif plus élevé que celui de l'année dernière attribuable à une augmentation des dons projets entrants.

Les **statistiques monétaires** à fin décembre 2018 seraient caractérisées par une augmentation de la **masse monétaire** de 8,3% en 2018 après 9,2% enregistrée en 2017. Cette hausse dans le sillage de celle du PIB en valeur, est amenée aussi bien par les dépôts que par la circulation fiduciaire qui progresseraient respectivement de 9,9% et 3,8% en 2018. Toutefois, la proportion des billets et pièces dans la masse monétaire (taux de préférence pour la liquidité) s'inscrit en baisse en relation avec la progression de la bancarisation et des nouveaux moyens de paiements.

En matière de réformes structurelles, les priorités ont été accordées (i) à la consolidation budgétaire de l'État; (ii) au renforcement de la gestion des finances publiques et à la maîtrise des risques budgétaires; (iii) au renforcement du climat des affaires et au développement du secteur privé; (iv) au développement du secteur financier; (v) au renforcement de l'appareil statistique.

Perspectives économiques et financières pour l'année 2019

En 2019, l'activité économique mondiale devrait atteindre 3,9% comme en 2018 sur la base d'une consolidation de la croissance dans les pays émergents et en développement (+5,0% contre +4,9% en

2018) malgré un léger ralentissement dans les pays avancés (+2,2% contre +2,4% en 2018).

Au niveau national, les principales hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB en 2019 prennent en compte le maintien de la stabilité socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

Ainsi, après un taux de croissance de 7,7% en 2018, la performance économique en 2019 serait marquée par un taux de croissance de 7,8% dont les supports du côté de l'offre seraient principalement la production agricole (agriculture vivrière et d'exportation), la reprise de la production de pétrole brut et la consolidation de l'industrie manufacturière, des BTP et des services.

Les composantes de la demande devraient poursuivre leur évolution positive grâce à l'affermissement des investissements (+14,1%) et la vigueur de la consommation finale (+6,7%). Cette stimulation de la demande induirait une hausse des importations de 8,1% pendant que les exportations se consolideraient à 7,8%.

L'inflation serait contenue à 0,5% en dessous du seuil communautaire de 3%, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la stabilité des prix des produits pétroliers, à un meilleur approvisionnement des marchés des autres biens de consommation finale et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Tableau 3 : Répartition du PIB par secteur d'activités en 2019

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	5,1	8,6	10,0	2,8	7,4	7,8
Pondération (%)	18,7	21,8	38,6	9,0	11,9	100
Contribution à la croissance du PIB	1,0	1,9	3,9	0,3	0,9	7,8

Source : MEF/DGE/DPPSE

Les prévisions des finances publiques en 2019 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire ressortirait à 3,0% contre 4,0% en 2018.

Les recettes totales et dons atteindraient 5 333,6 milliards (20,5% du PIB) contre une estimation de 4 879,4 milliards en 2018 (20,4% du PIB) y compris les recettes affectées non antérieurement prises en compte. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils s'établiraient à 6 124,6 milliards en 2019 (23,5% du PIB) contre 5 833,7 milliards à exécuter en 2018 (24,4% du PIB), soit une progression de 290,9 milliards. Cette évolution est en ligne avec la poursuite des actions inscrites dans le PND 2016-2020, visant entre autres la consolidation de la croissance économique davantage inclusive, à travers notamment la réalisation des investissements prévus pour la mise en œuvre de programmes tels que « l'école obligatoire ».

En matière d'endettement, le Gouvernement continuera à privilégier les sources concessionnelles de financement. Cependant, pour la réalisation de certains investissements, une enveloppe de financement non concessionnel sera nécessaire. Toutefois, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y

compris ceux non concessionnels, soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

Tableau 4 : Mobilisation de concours extérieurs de 2016 à 2019

En milliards F CFA	2016	2017	2018 est.	2019 prév.
1. Multilatéraux	147,7	263,4	230,0	220,9
Banque mondiale	74,9	69,5	60,0	55,0
FMI	58,4	154,5	149,0	152,5
BAD	0	28,4	0	0
Union Européenne	14,4	11,0	21,0	13,4
2. Bilatéraux	147,6	147,6	158,7	158,7
AFD (y/c CDD)	147,6	147,6	147,6	147,6
C2D Espagne			11,1	11,1
3. Autres	367,9	601	711,1	699,5
Dons projets	105,9	115,2	144,3	143,9
Prêts projets	262	485,8	566,8	555,6
TOTAL	663,2	1012,0	1099,8	1079,1

Source : MEF/DGE/DPPSE

Concernant la **balance des paiements**, il est projeté un excédent du solde global de 0,3% du PIB contre 1,4% du PIB en 2018, dû à la dégradation du déficit du compte courant (-3,6% du PIB).

Le déficit du **compte courant** proviendrait principalement de l'aggravation du solde déficitaire de la balance des services ainsi que ceux des revenus primaire et secondaire malgré l'amélioration des excédents de la balance des biens. En effet, la balance des biens

devrait repartir à la hausse grâce aux exportations qui devraient croître.

Les **statistiques monétaires** en 2019 seraient marquées par une augmentation de la **masse monétaire** de 12,7% en 2019 après 8,3% enregistrée en 2018. Cette hausse dans le sillage de celle du PIB en valeur, est amenée aussi bien par les dépôts que par la circulation fiduciaire qui progresseraient respectivement de 13,7% et 9,8% en 2019.

En vue d'atteindre les objectifs du PND 2016-2020, les réformes économiques et financières s'articuleront en 2019, autour des piliers suivants : (i) le renforcement de la gestion des finances publiques, (ii) la gestion de la dette publique, (iii) le développement du secteur financier, (iv) le renforcement de l'environnement des affaires et le développement du secteur privé.

CONCLUSION

Le Rapport Économique et Financier 2019 montre l'impact positif des actions entreprises par le Gouvernement, avec la poursuite de la mise en œuvre du PND 2016-2020. Ainsi, l'année 2017 est caractérisée par une activité économique dynamique et soutenue, grâce à la stratégie de croissance axée sur les investissements et la consolidation des activités manufacturières. L'amélioration du climat des affaires et la mise en œuvre énergique des projets structurants ont porté le taux de croissance à 7,7% en 2017 après 8,0% en 2016.

S'appuyant sur un certain nombre de réformes structurelles, de mesures de politiques économiques et fort de la dynamique des investissements publics et privés, le taux de croissance économique ressortirait en 2018 et en 2019 respectivement à 7,7% et 7,8%. La consolidation de la croissance en 2018 et 2019 s'appuierait au niveau

de l'offre sur l'agriculture, la reprise de la production de pétrole brut et la consolidation de l'industrie manufacturière, les BTP et les services en général et, du côté de la demande, principalement sur les investissements et la consommation finale.

En outre, la mise en œuvre effective et efficace des réformes et mesures de politiques structurelles profondes par le Gouvernement permettra de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires.

INTRODUCTION GENERALE

Le Rapport Économique et Financier a pour objet d'informer l'Assemblée Nationale de l'évolution récente de l'activité économique et financière et du cadre macroéconomique qui sous-tend le projet de budget.

Ce Rapport Économique et Financier de l'année 2019, qui s'articule autour de trois parties, donne un éclairage sur la situation économique et financière en 2017 et 2018 ainsi que les perspectives pour l'année 2019.

La première partie retrace l'évolution économique et financière de l'année 2017 qui a été marquée par les incertitudes liées à l'environnement international, les perturbations sociales enregistrées en début d'année, la chute des cours du cacao, la remontée du cours du baril de pétrole brut et enfin la ferme détermination du Gouvernement à maintenir durablement la Côte d'Ivoire sur le sentier de la croissance dans le cadre de la mise en

œuvre du second Plan National de Développement (PND 2016-2020).

La deuxième partie est consacrée à l'analyse de l'environnement économique international et national au cours du premier semestre 2018, caractérisé par la poursuite du PND 2016-2020, notamment la mise en œuvre des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la politique volontariste du gouvernement d'investir dans les secteurs moteurs de croissance.

Enfin, la troisième partie du rapport présente les perspectives économiques et financières pour l'année 2019. La croissance de l'économie ressortirait à 7,8% en rapport avec le maintien de la stabilité socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Au niveau international, l'activité économique s'est affermie à 3,7% en 2017 contre 3,3% en 2016, avec un rebond notable du commerce mondial. Cette croissance a été portée par un redressement de l'investissement dans les pays avancés, la persistance d'une croissance vigoureuse dans les pays émergents d'Asie, une expansion notable dans les pays émergents d'Europe et des signes de reprise dans plusieurs pays exportateurs de produits de base.

La hausse de la croissance dans les pays avancés (+2,3% en 2017 contre +1,7% en 2016) s'explique presque entièrement par l'investissement, qui est resté faible depuis la crise financière mondiale de 2008-09 et particulièrement terne en 2016. L'affermissement de la formation brute de capital fixe et l'accélération de la constitution de stocks ont contribué à la hausse de l'investissement : des politiques monétaires accommodantes, des bilans plus solides et de meilleures perspectives ont aidé à débloquer une demande latente de biens d'équipement. Dans les pays émergents et les pays en développement (+4,7% contre +4,4% en 2016), l'accélération de la croissance en 2017 tient principalement à une augmentation de la consommation privée.

En Afrique subsaharienne, l'activité a connu une hausse en 2017 (+2,7% contre +1,4% en 2016) en relation principalement avec le rebond des prix des produits de base et l'expansion des capacités de production d'électricité en Afrique du Sud (+1,3% contre +0,3% en 2016). A ces facteurs, s'ajoutent le redressement de la production pétrolière, la croissance persistante dans l'agriculture et l'augmentation de l'investissement public au Nigéria (+0,8% contre -1,6% en 2016).

Dans la zone UEMOA, le taux de croissance du PIB s'est élevé à 6,7% en 2017 contre 6,6% en 2016, grâce à la consolidation de l'activité dans le secteur secondaire et à la bonne tenue du secteur tertiaire. La croissance a été tirée principalement par une croissance soutenue en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Sénégal.

Au plan national, l'environnement économique a été globalement favorable en 2017, en dépit d'un contexte marqué par les chocs externe et interne survenus en début d'année.

Le choc interne a porté sur les revendications salariales et sociales qui ont rapidement été circonscrites après un dialogue avec le Gouvernement et un accord avec les parties intéressées.

Le choc externe est relatif à la chute des cours du cacao qui a occasionné une perturbation de la commercialisation. Afin d'absorber ce choc, le Gouvernement a pris plusieurs mesures qui ont porté notamment sur l'utilisation des fonds de stabilisation pour la normalisation de la commercialisation ; l'abandon de la taxe d'enregistrement en faveur des paysans ; et un ajustement budgétaire pour tenir compte de l'impact de la baisse des cours sur les recettes publiques.

La résilience à ces chocs a permis à l'activité économique d'évoluer dans un environnement globalement favorable caractérisé par un cadre macroéconomique stable, une gouvernance en amélioration continue, un climat des affaires incitatif et la poursuite de la mise en œuvre du PND 2016-2020.

Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, les réformes menées en 2017 ont porté notamment sur : (i) la mise en ligne de toutes les informations relatives au permis de construire, (ii) la

création d'un portail web d'informations commerciales en vue du renforcement des échanges transfrontaliers, (iii) la prise en compte dans la base de données du BIC de plus de 5% de la population active, conformément à l'objectif 2017, et (iv) la mise en place des télédéclarations et télépaiements des impôts. Ces réformes ont permis d'enregistrer une progression de plusieurs indicateurs du classement « Doing business », concernant notamment l'obtention des permis de construire, la création d'entreprises, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété ainsi que le paiement des taxes et impôts.

Ces différentes réformes ont permis à la Côte d'Ivoire de passer de la 142^{ème} place au classement Doing Business 2017 à la 139^{ème} place au classement 2018.

S'agissant de l'exécution du PND 2016-2020, la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires 2017 a porté principalement sur (i) le renforcement des Institutions pour la paix et la bonne gouvernance, (ii) la transformation structurelle de l'économie, (iii) l'amélioration des conditions de vie des populations, et (iv) la promotion de la jeunesse et de la femme.

Les efforts continus du Gouvernement pour le renforcement des Institutions pour la paix et la bonne gouvernance ont permis à la Côte d'Ivoire d'être éligible au Programme Compact du Millenium Challenge Corporation (MCC) qui a abouti à la signature d'un accord de don d'environ 315 milliards de FCFA.

Concernant la transformation structurelle de l'économie, les actions du Gouvernement ont permis d'accroître considérablement les capacités nationales de transformation de la noix brute de cajou et du cacao, et de poursuivre la construction des unités de décorticage et de commercialisation du riz local. Par ailleurs, le barrage de Soubré, le plus important barrage hydroélectrique de Côte d'Ivoire, avec une capacité de 275 mégawatts a été mis en

service, pour porter la capacité nationale de production en énergie à 2 200 mégawatts.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations, plusieurs actions ont été menées notamment (i) la réhabilitation de centres de santé universitaires, (ii) la distribution de kits scolaires et de tables bancs, (iii) la réalisation de forages, (iv) l'amélioration du transport urbain dans la ville d'Abidjan et (v) la revalorisation indiciaire des rémunérations des agents du secteur de la santé.

Ainsi, l'activité économique en 2017 a été tirée par l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire a enregistré une croissance de 11,2% contre 7,5% en 2016 grâce au rebond de l'agriculture d'exportation (+18,7% contre +0,2% en 2016) et à la consolidation de l'agriculture vivrière (+6,6%). La croissance de l'agriculture d'exportation est soutenue par la hausse des productions de cacao (+24,4%), de banane (+2,6%), d'ananas (+25,7%), de caoutchouc (+28,0%), de coton graine (+6,1%), d'anacarde (+9,5%), d'huile de palme (+7,0%), de sucre (+1,9%) due à une bonne pluviosité observée sur l'année et à un meilleur traitement phytosanitaire des plantations. La production vivrière a bénéficié, quant à elle, de la mise en œuvre du Plan d'Urgence d'Appui à la Production Vivrière (PUAPV) notamment la promotion de la maîtrise de l'eau, la distribution de semences améliorées et l'extension des surfaces cultivées.

Le secteur secondaire a connu une hausse de 3,0% contre 6,6% en 2016 grâce notamment aux industries agro-alimentaires (+6,5%), aux BTP (+4,5%), aux autres industries agro-alimentaires (+6,2%) et à l'énergie (+3,2%). Cependant, le ralentissement du secteur s'explique principalement par les baisses constatées au niveau des produits pétroliers (-9,1%) et de l'industrie extractive

(-4,2%) après la performance de 2016 (+13,9%), le ralentissement des BTP (+4,5%) après plus de 29,2% de hausse en moyenne annuelle sur la période 2012-2016 et de l'énergie (+3,2% contre +21,3% en 2016). Le ralentissement des BTP est le fait des retards accusés dans plusieurs projets notamment l'aménagement de l'échangeur de Solibra, l'aménagement et le bitumage de la route Bloléquin-Toulepleu-Frontière du Libéria, etc. Quant à l'énergie, bien qu'ayant bénéficié de la mise en production du barrage de Soubré en 2017 (+275 MW), son ralentissement est lié à la baisse de la production de l'énergie thermique (-8,3%) qui représente 85% de la production totale d'énergie et ce, malgré la hausse de la production de l'énergie hydraulique (+32,8%).

Le secteur tertiaire a bénéficié des bonnes performances des secteurs primaire et secondaire en lien notamment avec l'organisation des jeux de la francophonie et du sommet UE-UA. Ainsi, il a évolué de 6,6% grâce au transport (+9,2%) avec la reprise du compartiment maritime, au commerce (+8,0%), bénéficiant du regain du volume des marges de commerce extérieur et autres services (+8,2%). Quant au secteur des télécommunications, il a connu une baisse de 2,0% liée à la baisse du chiffre d'Affaires des entreprises de communication.

Les droits et taxes ont également poursuivi leur tendance à la hausse pour s'établir à 8,7% soutenus par l'augmentation des exportations de cacao ainsi que par la consommation des ménages.

Concernant la demande, la croissance a bénéficié de la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes.

Les investissements se sont accrus de 11,9% après 2,9% en 2016 tirés par les investissements publics (+7,3%) et privés (+15,0%) notamment les chantiers de l'État (logements sociaux, routes, aménagement de la Baie de Cocody, etc), le renforcement des outils de production dans les secteurs industriel et de la

construction. Ainsi, le taux d'investissement total s'est affiché à 19,5% du PIB, avec un taux d'investissement public de 7,4%.

La consommation finale (+4,0%) est restée dynamique grâce d'une part, à la hausse des revenus des ménages dont le pouvoir d'achat a été renforcé par le faible niveau de l'inflation (+0,7% comme en 2016) et d'autre part, à la bonne tenue de la consommation publique (+5,3%).

Pour ce qui est de la **demande extérieure nette**, elle a connu une évolution positive. En effet, les importations de biens et services ont augmenté de 7,5% contre 1,9% en 2016 en lien avec les biens de consommation (+17,6%). La progression des biens et services provient tant des biens de consommation non alimentaires (+23,7%) que des produits alimentaires (+8,7%). Quant aux exportations, elles ont enregistré une évolution de 17,6% contre une hausse de 2,2% en 2016 due principalement à la croissance des ventes des produits primaires (+15,1%) et à l'exportation des produits manufacturiers (agro-industrie, textile, etc.).

La situation des finances publiques est caractérisée en 2017 par une bonne tenue des recettes totales et dons par rapport à 2016 et une exécution des dépenses totales et prêts nets orientée principalement vers l'amélioration du cadre de vie des populations et le renforcement des bases de la croissance économique.

Les recettes totales et dons sont ressortis à 4 510,9 milliards en 2017, en hausse de 8,0% par rapport à 2016, comportant 4 244,8 milliards de recettes intérieures et 266,1 milliards de dons.

Les recettes fiscales sont évaluées à 3 458,1 milliards, en hausse de 260,4 milliards (+8,1%) par rapport à 2016. Cette performance est attribuable essentiellement aux impôts sur revenus et salaires et à la TVA.

Par Régie Financière, les réalisations se présentent comme suit :

- ✓ DGI : 1779,5milliards (+147,4milliards) ;
- ✓ DGD : 1 669,9milliards (+113,8 milliards) ;
- ✓ Trésor : 8,7 milliards (-0,8milliard).

Les recettes non fiscales sont ressorties à 596,5 milliards en 2017contre 531,6 milliards en 2016, soit une hausse de 64,9 milliards, essentiellement due aux licences de téléphonie cellulaire (+62,0 milliards) et aux cotisations de sécurité sociale (+12,4 milliards). Toutefois, cette hausse est atténuée par une baisse des recettes de services (-17,0 milliards).

Les dons ont été mobilisés à hauteur de 266,1 milliards contre 253,5 milliards en 2016, soit une hausse de 12,6 milliards.

Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 5509,3 milliards au terme de l'année 2017contre 5 014,6 milliards en 2016, soit une hausse de 494,7 milliards (+9,9%). Dans le détail, la hausse des dépenses s'explique principalement par :

- les dépenses de personnel, qui se sont établies à 1 512,3 milliards contre 1 400,8 milliards en 2016, soit une augmentation de 111,6 milliards (+8,0%). Cette évolution tient compte des avancements indiciaires, des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé et de l'amélioration de la gestion des effectifs ;
- les subventions et transferts, qui sont chiffrés à 430,1 milliards, soit 44,4 milliards de plus que leur niveau de 2016du fait notamment de la hausse des subventions écoles privées (+23,9 milliards) ainsi que des bourses et kits scolaires (+11,3 milliards) ;
- les dépenses de fonctionnement, qui se sont établies à 1 105,0 milliards, soit une hausse de 268,6 milliards par

rapport à 2016, du fait du renforcement et de la création de nouveaux services ;

- les dépenses d'investissement, qui ont été exécutées à hauteur de 1 526,8 milliards contre 1 408,4 milliards en 2016. La composante interne s'affiche à 873,7 milliards en baisse de 157,7 milliards par rapport à son niveau de 2016. Elles concernent notamment les transferts opérés au profit du programme d'investissement routier financé à travers le Fonds d'Entretien Routier (104,0 milliards), la restructuration des banques (14,3 milliards), la Couverture Maladie Universelle (11,6 milliards), la construction du barrage hydro-électrique de Soubré (7,8 milliards) et la mise en œuvre des infrastructures des jeux de la francophonie (27,0 milliards). Par ailleurs, au titre des projets financés dans le cadre du Contrat de Désendettement et Développement (C2D), il se dégage un niveau d'exécution de 49,7 milliards contre 125,2 milliards en 2016.Les projets d'investissement financés sur ressources extérieures ont été exécutés à hauteur de 599,6 milliards contre 354,4 milliards en 2016. Ils se répartissent comme suit :
 - 485,1 milliards au titre des prêts projets ;
 - 114,6 milliards de dons projets contre 102,1 milliards un an plus tôt ;
- les dépenses de consolidation de la paix et de la sécurité, qui ont été exécutées à hauteur de 44,9 milliards contre 129,4 milliards en 2016, soit une baisse de 65,3%.

Au total, le déficit budgétaire pour l'année 2017s'est établi à 998,3 milliards, soit (-4,5%) du PIB comparé à un déficit de 837,9 milliards soit (-4,0%) du PIB un an plutôt. La couverture de ce déficit a été assurée par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier sous régional et international, ainsi que les concours extérieurs.

Concernant les opérations de financement, le recours aux marchés sous régional et international a contribué à mobiliser 2 362,0 milliards contre 1 688,1 milliards en 2016. Les différents titres émis sur ces marchés comprennent 501,3 milliards d'emprunts obligataires, 223,9 milliards d'obligations du Trésor, 493,3 milliards de bons du Trésor dont 367,4 milliards de bons de Trésor base trésorerie et 1 143,5 milliards au titre des Eurobonds.

La balance des paiements a enregistré un solde global excédentaire de 48,1 milliards de francs CFA en 2017 après le solde déficitaire de 53,2 milliards de francs CFA obtenu en 2016.

Le compte courant a connu un déficit de 2,4% du PIB, imputable aux soldes déficitaires des revenus primaire (-3,3% du PIB) et secondaire (-1,4% du PIB) ainsi que de celui des services (-6,0% du PIB), malgré l'excédent de la balance des biens.

La balance des biens est ressortie avec une légère baisse par rapport à celle de 2016 (-0,6%), en lien avec la hausse en valeur, des exportations (+7,8%) moins proportionnelle à celle des importations (+10,5%) de biens. Cette performance est liée non seulement à une hausse de la production de cacao, en dépit de la baisse de ses cours, mais aussi à l'augmentation des quantités d'or et de caoutchouc vendues et par l'amélioration des cours de plusieurs matières premières telles que la noix de cajou, le coton masse, le caoutchouc et le pétrole brut. Les importations repartent également à la hausse de 10,5%. Elles sont soutenues notamment par l'augmentation de la consommation des ménages et la poursuite des investissements, en lien respectivement avec la croissance économique et la mise en œuvre du deuxième Plan National de Développement (2016-2020).

Quant au solde structurellement déficitaire des services, il s'est maintenu à un niveau similaire à l'année précédente, en lien avec, d'une part, la baisse des paiements dus aux non résidents au titre

du fret, et d'autre part, la hausse des services spécialisés en matière d'études, de conseils et des services en Bâtiment et Travaux Publics.

Le solde du revenu primaire, quant à lui, est resté déficitaire de 3,3%, en liaison avec la progression des paiements au titre des revenus des investissements, consécutive à l'augmentation de la dette publique et à l'accroissement des engagements des entreprises vis-à-vis de l'étranger.

Le solde du revenu secondaire devrait se dégrader de 1,4%, sous l'effet de la progression des montants reversés aux instances sous-régionales au titre des prélèvements communautaires et de la hausse des transferts des migrants à destination de l'étranger.

La **situation monétaire en 2017** est caractérisée par une progression de la masse monétaire (+9,2% ; +724,7 milliards) portée par les actifs extérieurs nets (+0,4% ; +6,1 milliards) et les créances intérieures nettes (+14,7% ; +1019,1 milliards).

Les **actifs extérieurs nets** profitent de l'amélioration du taux de rapatriement des recettes d'exportation ainsi que de l'émission des Eurobonds.

Les **créances intérieures nettes** s'accroissent sous l'effet de la hausse des créances nettes sur l'administration centrale (+14,9% ; +256,6 milliards) et des créances sur l'économie (+14,7% ; +762,5 milliards).

Les réformes structurelles ont été poursuivies au cours de l'année 2017, pour consolider le dynamisme économique entamé depuis 2012. Ces réformes ont porté sur l'amélioration du recouvrement des impôts et taxes, la modernisation de la gestion des finances publiques, le renforcement de la gestion des risques budgétaires et l'amélioration du climat des affaires.

Au niveau des mesures de politique et administration fiscales, la déclaration et le paiement des impôts en ligne ont été généralisés au niveau de toutes les entreprises ayant un chiffre d'affaires d'au moins 200 millions FCFA depuis le 23 janvier 2017 ;

- le projet relatif au paiement des impôts par téléphone mobile pour les contribuables de l'impôt foncier et ceux relevant de l'impôt synthétique a été finalisé, et les paiements sont effectifs pour l'ensemble des opérateurs économiques depuis février 2018;
- le dispositif de lutte contre la sous-capitalisation par le renforcement des conditions de déductibilité des intérêts versés par les entreprises ivoiriennes aux personnes qui leur sont liées, lorsque celles-ci sont établies hors de Côte d'Ivoire a été aménagé ;
- le dispositif de lutte contre l'érosion de la base imposable et le transfert de bénéfice a été renforcé à travers notamment (i) l'élargissement de la notion de territoire à fiscalité privilégiée ou non coopératif (paradis fiscal) ; (ii) l'institution de la déclaration pays par pays ; (iii) le renforcement du dispositif de lutte contre la sous-capitalisation et (iv) la prorogation de la durée des contrôles fiscaux lorsque ceux-ci portent sur les transactions internationales intragroupe (prix de transfert) ;
- la certification des états financiers par les experts comptables a été rendue obligatoire pour les opérateurs économiques non soumis à la mission de commissariat aux comptes ; la direction de l'analyse risque est devenue opérationnelle et a permis d'adopter un programme de contrôle intégrant pour la première fois les résultats d'analyse qualitative en matière de risque ;
- les deux nouveaux centres des moyennes entreprises (CME), qui portent à quatre les CME, sont devenus pleinement

opérationnels en vue d'améliorer le suivi des contribuables ayant un chiffre d'affaires entre 200 millions de FCFA et 3 milliards de FCFA ;

- la déconcentration du contrôle est devenue effective avec une plus grande responsabilisation de la direction des grandes entreprises, de la direction des moyennes entreprises, des directions régionales et de la direction des vérifications fiscales en matière de gestion de portefeuille et de contrôle ;
- un partenariat a été signé avec la poste de Côte d'Ivoire chargée désormais d'éditer et de distribuer les avis d'imposition relatifs à l'impôt foncier ;
- un protocole de collaboration a été signé avec la Compagnie Ivoirienne d'Électricité afin d'exploiter les données découlant de la facturation d'électricité dans le cadre de l'élargissement de l'assiette de l'impôt foncier et de la mise en œuvre du décret n° 2018-151 du 14 février 2018 adopté par le Conseil des Ministres ;
- les retards antérieurement accusés dans la saisie des états financiers ont été comblés avec la mise en œuvre d'une opération spéciale de saisie afin de permettre de renforcer les bases de données sur les entreprises aux fins d'analyse par la direction de l'analyse du risque et des recoupements.

S'agissant de la gestion des finances publiques, le module informatique de gestion des avances de trésorerie a été finalisé en vue de sa mise en exploitation en 2018 après la phase pilote qui doit prendre fin à juin 2018 ;

- le module relatif à l'interfaçage entre le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP) et le Système de comptabilité publique (ASTER) qui permettra d'assurer un meilleur suivi des opérations budgétaires et une amélioration de la gestion de la trésorerie a été finalisé et

est en phase test ;

- le module d'élaboration du budget dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau système d'information budgétaire au titre des budgets-programmes a été finalisé et est en test en environnement d'exploitation;
- les cellules de passation des marchés publics ont été installées dans tous les Ministères à fin juin 2018;
- l'accessibilité au Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) a été amélioré avec la mise en service d'une version web ;
- les plans de passation de marchés sont consolidés à travers la plateforme dédiée pour améliorer le processus de suivi de la commande publique et le reporting avec un accent sur l'accès des PME à la commande publique ;
- le plan de réformes de la gestion des finances publiques 2014-2016 a fait l'objet d'une évaluation avec un taux d'exécution des réformes de 64,5% ;
- le principal outil de programmation des investissements publics : le Système Intégré d'Analyse de Programmation et de Suivi Évaluation des projets et programmes d'investissements publics (SINAPSE) a fait l'objet de déconcentration auprès des ministères et institutions avec pour but la dématérialisation d'une partie du processus, une meilleure collecte des données sur les projets ainsi que le renforcement de la coordination interne du processus PIP au sein des ministères techniques ;
- conformément aux recommandations du PIMA (Public Investment Management Assessment, la version actualisée du PIP 2018-2020 intègre les données sur des projets PPP en cours dans le domaine des infrastructures. Ces projets portent notamment sur (i) la création du Centre de

Valorisation et d'Enfouissement Technique des déchets ; (ii) la Réhabilitation des tours A et B de la cité administrative (iii) la Construction de la Tour F de la cité administrative ; (iii) l'Aménagement et l'exploitation du terminal à conteneurs du Port de San Pedro et (iv) la Réhabilitation et l'équipement de 8 Centres Hospitaliers Régionaux et d'Hôpitaux Généraux. Pour ces projets, la programmation financière porte sur les engagements de l'État, les parts privées ne sont mentionnées que pour mémoire.

Concernant la gestion des risques budgétaires, la base de données des informations sur les projets PPP est disponible et régulièrement mise à jour ;

- un accord cadre de cession des activités du réseau des stations-service de PETROCI à PUMA ENERGY a été signé ;
- le plan de recapitalisation et de restructuration de la CNCE est en cours de mise en œuvre ;
- la base de données de la dette des entreprises publiques a été consolidée ; un tableau récapitulatif de l'exécution du service de la dette desdites entreprises est produit chaque trimestre.

Concernant le secteur électricité, conformément à son engagement, le Gouvernement a procédé au paiement de la totalité des arriérés dus par l'administration centrale pour un montant de 11,2 milliards en 2017, dont 5 milliards par anticipation en rapport avec le calendrier de règlement arrêté ;

- s'agissant des arriérés des démembrements de l'État, le Gouvernement a procédé à leur règlement à travers une titrisation ;
- toutes les factures courantes validées au cours de l'année

2017 ont été payées, matérialisant ainsi le respect d'un paiement régulier des factures d'électricité pour ne pas constituer de nouveaux arriérés de paiement ;

- par ailleurs, le Gouvernement a œuvré à la signature d'un protocole avec certaines sociétés d'État et la Compagnie ivoirienne d'électricité pour le traitement des arriérés dus au secteur de l'électricité.

Relativement à l'amélioration du climat des affaires, le Bureau d'Information et de Crédit (BIC) est opérationnel grâce à l'atteinte du seuil minimum fixé par le Doing Business des emprunteurs équivalent à 5% de la population adulte de la Côte d'Ivoire ;

- les frais de mutation immobilière dans le cadre des transferts de propriété ont été réduits de 0,50% en référence au décret portant modification de l'article 134 du décret 2013-279 du 24 Avril 2013 adopté au Conseil des Ministres le 22 novembre 2017.

DEUXIEME PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ANNEE 2018

I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'environnement international est marqué par une poursuite de son dynamisme après un taux de croissance de 3,3% en 2016 et 3,7% en 2017. Ainsi, l'économie mondiale devrait croître de 3,9% en 2018, selon les prévisions du FMI réalisées au mois d'août 2018. Elle bénéficierait de l'affermissement de l'activité particulièrement aux États-Unis et dans certaines économies émergentes et en développement. Cependant, les tensions commerciales grandissantes entre les États-Unis et certains de ses partenaires commerciaux dont la Chine, l'Union Européenne, le Canada et la Turquie, pourraient assombrir les perspectives de la croissance économique mondiale.

I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones

I.1.1- Les États-Unis d'Amérique

Aux États-Unis, la croissance devrait s'afficher à 2,9% en 2018 après 2,2% en 2017. Cette accélération s'explique par une politique de relance budgétaire de grande envergure, conjuguée à une demande finale privée déjà robuste. Les importations devraient augmenter également du fait de la hausse de la demande intérieure.

I.1.2- La Zone Euro

Dans **la zone euro**, l'activité économique devrait ralentir en 2018. Le taux de croissance du PIB devrait se situer à 2,2% après 2,4% l'année précédente. Cette décélération de 0,2 point de pourcentage est imputable à une demande intérieure moins vigoureuse et un

durcissement des conditions financières dans l'ensemble de la zone. La situation de quelques pays de la zone se présente comme suit :

En Allemagne, la croissance du PIB décélérerait à 2,2% en 2018 contre 2,5% en 2017. Une demande plus faible adressée à l'Allemagne et des pénuries de main d'œuvre fragiliseraient la croissance de la première économie de la zone euro.

En France, le PIB devrait s'accroître de 1,8%, en baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à la réalisation de 2017. Cette moindre performance est liée aux contextes européen et mondial agités (incertitudes politiques en Italie et politique commerciale des États-Unis) qui pourraient affecter les exportations, tandis que les hausses des prix du pétrole et du tabac pèsent notamment sur la consommation des ménages. Par ailleurs, l'arrêt projeté des activités des entreprises automobiles installées en Iran pourrait affecter davantage l'économie de l'hexagone.

Le Produit Intérieur Brut de **l'Italie** devrait augmenter de 1,2% en 2018, en retrait de 0,3 point de pourcentage par rapport la réalisation de 2017. La troisième économie de la Zone euro subirait le ralentissement de la consommation des ménages, l'augmentation des risques liés à l'évolution du commerce mondial et la hausse du prix du pétrole brut.

I.1.3- Le Japon

La croissance du PIB au **Japon** est projetée à 1,0% pour 2018, en décélération par rapport à la réalisation de 1,7% en 2017. Ce retrait s'explique par une évolution moins soutenue de la consommation et l'investissement privés.

I.1.4- Le Royaume Uni

La croissance du PIB au Royaume-Uni est projetée à 1,3% par le FMI contre 1,7% en 2017. Cette baisse du rythme de progression est liée à la réduction des investissements des grandes entreprises du pays depuis la sortie annoncée de la Grande-Bretagne de l'UE, en raison des incertitudes liées aux négociations pour acter cette sortie.

I.1.5- Les pays émergents et en développement

Dans les économies émergentes et en développement, la prévision de croissance du PIB de l'année 2018 effectuée en août 2018 par le FMI se situe à 4,9% après 4,7% en 2017, malgré les facteurs extérieurs tels que les tensions commerciales et les conflits géopolitiques. En effet, la hausse des prix du pétrole brut a un effet bénéfique sur les pays exportateurs.

En Chine, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) devrait rester soutenu à 6,6% après 6,9% en 2017. L'activité bénéficie d'un assouplissement de la politique monétaire qui permet de contrebalancer l'impact des mesures protectionnistes américaines.

En Inde, la progression du PIB s'afficherait en hausse de 7,3% en 2018 après 6,7% un an plus tôt, soutenue à court terme, par une forte consommation intérieure et par une réforme fiscale.

Au Brésil, l'activité économique continuerait de se consolider, en dépit des effets persistants des grèves et de l'incertitude politique. L'accroissement du PIB devrait s'afficher à 1,8% en 2018, en accélération par rapport à la réalisation de 1,0% en 2017.

En Russie, les perspectives de l'économie en 2018 restent favorables malgré les sanctions de l'UE. Le PIB devrait augmenter de 1,6% après une croissance de 1,5% en 2017, grâce à l'effet positif de la hausse des prix du pétrole brut.

L'Afrique subsaharienne devrait voir la croissance de son PIB s'accroître, en passant de 2,7% en 2017 à 3,3% en 2018. Cette poussée s'explique en grande partie par un contexte extérieur plus porteur, caractérisé par la hausse du prix de certains produits de base.

Dans la zone **UEMOA**, la croissance économique atteindrait environ 6,8% en 2018 contre 6,7% en 2017, portée par une bonne tenue des BTP, la consolidation des activités manufacturières ainsi que l'intensification des investissements. L'évolution du PIB serait vigoureuse dans l'ensemble des pays principalement en Côte d'Ivoire (+7,9%), au Sénégal (+7,0%), au Burkina Faso (+7,0%) et au Bénin (+6,1%).

Tableau 5: Croissance en volume du PIB

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 (p)
Monde	3,4	3,4	3,4	3,5	3,3	3,7	3,9
Économies avancées	1,2	1,4	1,9	2,3	1,7	2,3	2,4
États-Unis	2,3	2,2	2,4	2,9	1,6	2,2	2,9
Zone Euro	-0,7	-0,4	0,9	2,1	1,8	2,4	2,2
Allemagne	0,9	0,2	1,6	1,5	1,9	2,5	2,2
France	0,3	0,7	0,6	1,0	1,1	2,3	1,8
Japon	1,4	1,6	0,0	1,4	1,0	1,7	1,0
Chine	7,7	7,7	7,3	6,9	6,7	6,9	6,6
Inde	4,7	6,9	7,2	8,2	7,1	6,7	7,3
Royaume-Uni	0,3	1,7	3,1	2,3	1,8	1,7	1,3
Brésil	1	2,7	0,1	-3,5	-3,5	1,0	1,8
Afrique Subsaharienne	4,9	5,2	5,1	3,3	1,4	2,7	3,3
Côte d'Ivoire	10,1	9,3	8,8	8,8	8,0	7,7	7,7

Sources: FMI; DGE/DPPSE

I.2- L'inflation et les taux de change

I.2.1- L'inflation dans le monde

Dans un contexte de hausse des cours du pétrole brut et des matières premières ainsi que des prix de production, le taux d'inflation devrait augmenter et se situer à 2,3% en 2018. Cette situation est imputable à une forte croissance de l'économie mondiale et au resserrement de la politique monétaire.

Tableau 6: Variation de l'indice des prix à la consommation dans les principaux pays et grandes zones (en %)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018(p)
Chine	5,4	2,6	2,6	1,5	1,7	2,0	1,6	2,5
Brésil	6,6	5,4	6,2	6,4	9,0	8,7	3,4	3,5
États-Unis	3,1	2,1	1,5	1,2	0,1	1,3	2,1	2,5
Japon	-0,3	0,0	0,4	2,4	0,8	-0,1	0,5	1,1
Zone Euro	2,7	2,5	1,3	-0,2	1,2	0,2	1,5	1,5
Afrique Subaharienne	9,4	9,0	6,3	6,1	7,0	11,4	11,0	9,5
Côte d'Ivoire	4,9	1,3	2,6	0,4	1,2	0,7	0,7	0,5

Sources: WEO avril 2018(FMI) ; DGE/DPPSE

I.2.2- Les taux de change

Sur le **marché des changes**, en moyenne au premier semestre de 2018, l'euro s'affermi par rapport au dollar américain (+12,0%), à la livre sterling (+2,3%), au yen japonais (+7,6%), au yuan renminbi (+3,8%) et au rand sud-africain (+4,1%), en raison de la poursuite de la politique monétaire accommodante pratiquée par la Banque Centrale Européenne. Celle-ci entend poursuivre ses achats de titres jusqu'en fin d'année 2018.

En **évolution mensuelle**, l'euro recule face au dollar (-0,7%) et au yen (-0,8%). Par contre, elle se renforce par rapport au dollar

canadien (+0,8%) et à la livre sterling (+0,2%) au mois de juin 2018.

I.3- Les cours des matières premières

En moyenne sur la période sous revue, le marché des produits de base est marqué par le maintien en hausse du cours du cacao qui croît de 16,7% par rapport à son niveau de la période correspondante de 2017. De même, ceux du coton (+8,0%), de l'or (+6,4%) et du pétrole brut (+33,8%) progressent. En revanche, les cours du café (-13,9%), de l'huile de palme (-7,2%), du sucre (-26,9%) et du caoutchouc (-30,0%) fléchissent.

En **évolution mensuelle**, le cours du cacao enregistre une baisse de 9,4% en juin 2018, passant de 2 659,9 dollars US la tonne en mai 2018 à 2 410,8 dollars US la tonne au mois de juin.

Tableau 7: Cours des matières premières à fin juin 2018

	en Francs CFA/unité de mesure			en Dollar américain/unité de mesure		
	6 mois 2017	6 mois 2018	Var. 18/17	6 mois 2017	6 mois 2018	Var. 18/17
PRODUITS ALIMENTAIRES						
Café	1 394	1 054	-24,4%	2,30	1,94	-15,3%
Cacao	1 237	1 290	-30,9%	2,04	2,38	16,7%
Huile de palme	404	335	-17,2%	0,67	0,62	-7,2%
Sucre	233	151	-35,0%	0,38	0,28	-26,9%
Riz	240	239	-0,1%	0,40	0,44	11,7%
MATIERES INDUSTRIELLES						
Coton	1 147	1 107	-3,5%	1,89	2,04	8,0%
Or	751 047	713 855	-5,0%	1 238,17	1 317,87	6,4%
Pétrole brut	32 070	38 326	19,5%	52,80	70,65	33,8%

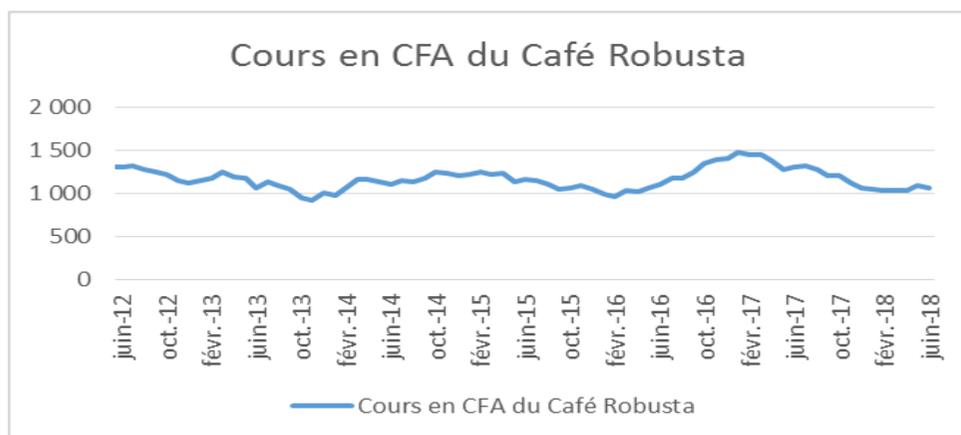
Sources: INSEE, DGE (DPPSE)

I.3.1- Les produits alimentaires

Au premier semestre 2018, les cours, en monnaie locale, des principales cultures d'exportation affichent une évolution mitigée par rapport à la période correspondante de 2017.

Les cours du café vert robusta ont chuté de 24,4% et s'établissent en moyenne à 1 054 FCFA/Kg à fin juin 2018 contre 1 394 FCFA/Kg à la période correspondante de 2017.

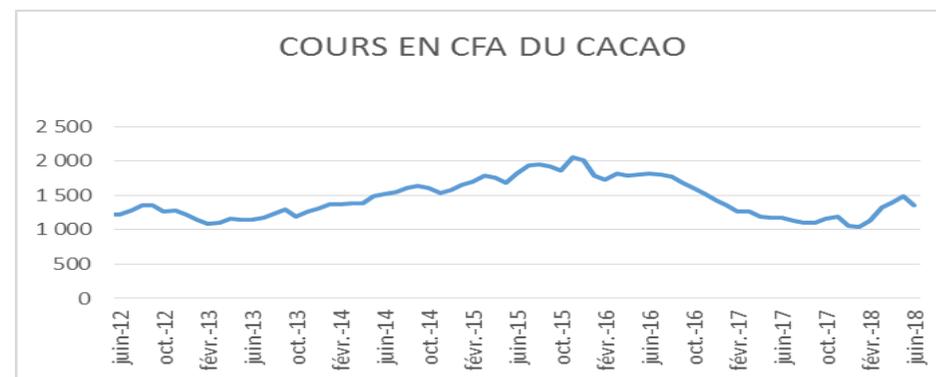
Figure 1 : Évolution des cours du café en F CFA/kg



Sources : DGE /DPPSE

Les cours du cacao en FCFA se sont améliorés de 4,2% et ressortent en moyenne au premier semestre 2018 à 1 290 FCFA contre 1 237 FCFA à la période correspondante en 2017.

Figure 2 : Évolution des cours du cacao en F CFA/kg

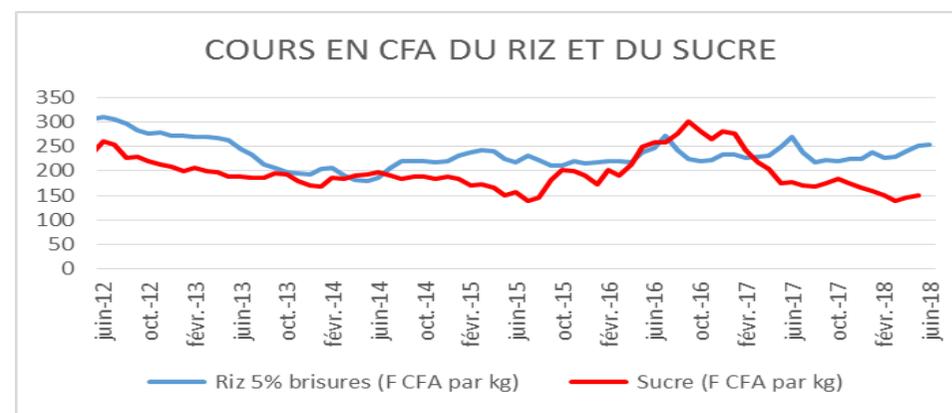


Sources : DGE/DPPSE

En ce qui concerne le *sucre*, les cours moyens régressent de 35,0% pour s'établir à 151 FCFA/Kg au premier semestre 2018. Cette situation est la résultante d'une offre abondante sur le marché mondial.

Au niveau *du riz* blanchi de variété 5% brisures, les cours moyens sont restés stables au cours du premier semestre 2018. Ils ressortent à 239 FCFA/kg contre 240 FCFA/kg à la même période de 2017.

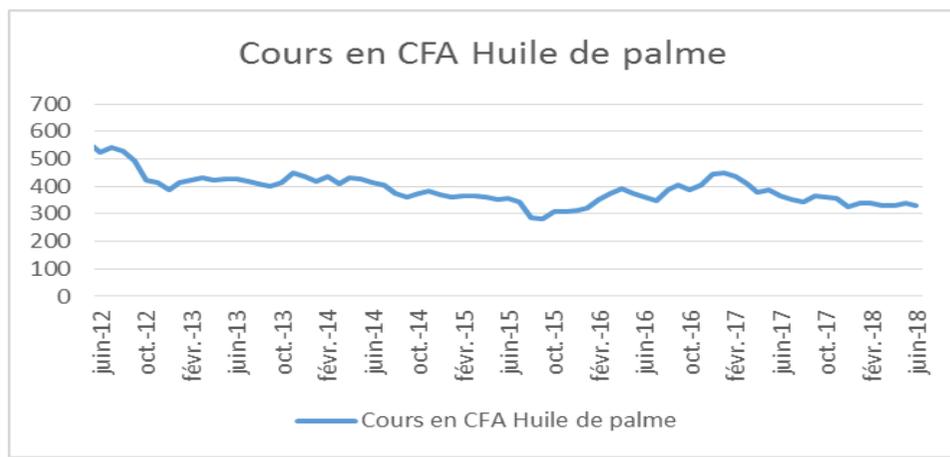
Figure 3 : Évolution des cours du sucre et du riz F CFA/kg



Sources : DGE/DPPSE

Sur le marché de l'huile de palme, les cours reculent de 17,2% pour s'afficher en moyenne à 335 FCFA/Kg contre 404 FCFA/Kg au premier semestre 2017.

Figure 4 : Évolution des cours de l'huile de palme en FCFA/KG



Sources : DGE /DPPSE

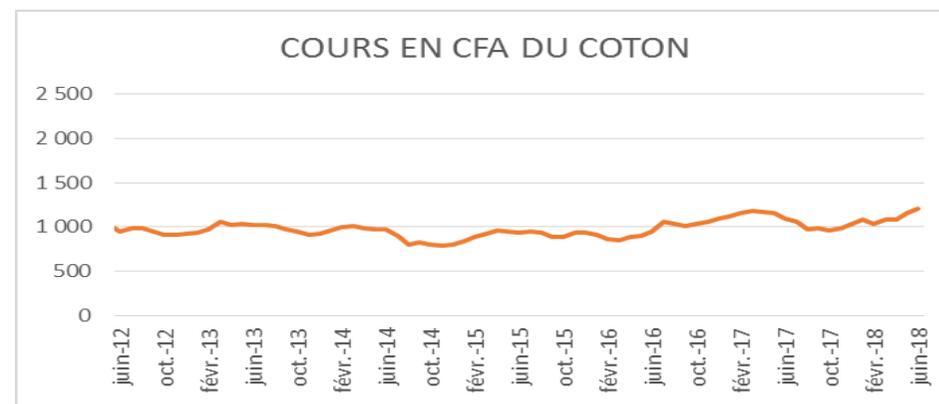
I.3.2. Les produits industriels

Les cours des produits industriels ont également enregistré une évolution contrastée. En effet, seul le pétrole brut augmente tandis que le coton et l'or se contractent.

Ainsi, à fin juin 2018, les cours de l'or diminuent de 5,0% pour s'établir en moyenne à 713 855 FCFA par once après 751047 FCFA par once au semestre correspondant de 2017.

Au niveau du coton, les cours moyens ressortent à 1 107 FCFA/kg contre 1 147 FCFA/kg au premier semestre 2017, en baisse de 3,5%.

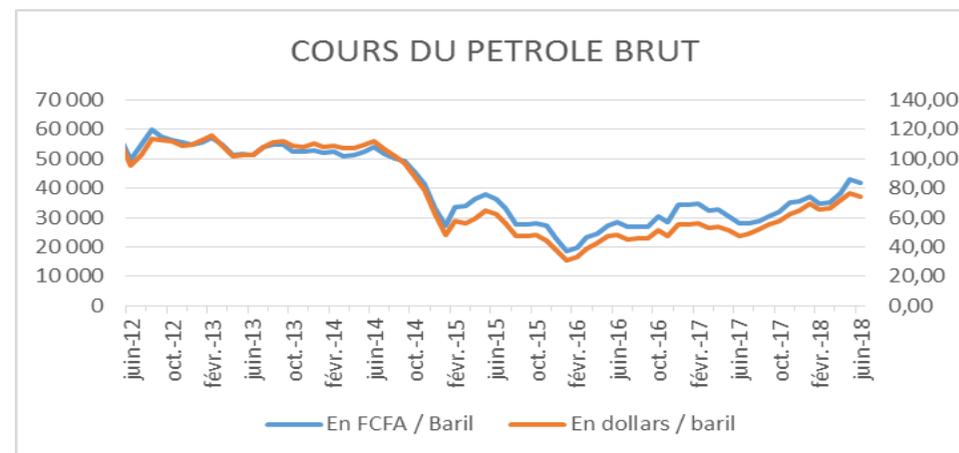
Figure 5 : Évolution des cours du coton en FCFA/KG



Sources : DGE/DPPSE

En revanche, les cours du pétrole brut se sont accrus de 19,5% pour s'établir en moyenne à 38 326FCFA au premier semestre 2018.

Figure 6 : Évolution des cours du pétrole F CFA/baril



Sources : DGE/DPPSE

II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2018

L'année 2018 est marquée par l'accélération des grands chantiers publics. L'activité bénéficie d'un climat des affaires propice avec la poursuite de la mise en œuvre des réformes portant notamment sur la dématérialisation et la diminution des coûts administratifs, la modernisation de la justice, ainsi que la réforme fiscale. Aussi, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2016-2020, le Gouvernement reste engagé dans la transformation structurelle de l'économie qui passe nécessairement par la promotion de l'agro-industrie.

Les analyses dans cette partie sont fondées sur les données à fin juin 2018² qui devraient permettre de conforter les hypothèses macroéconomiques qui serviront de base à la projection des principaux agrégats de l'économie. Ainsi, au vu de l'évolution des différentes branches des secteurs primaire, secondaire et tertiaire au premier semestre, le taux de croissance à fin d'année 2018 est projeté à 7,7%.

II.1- La production agricole

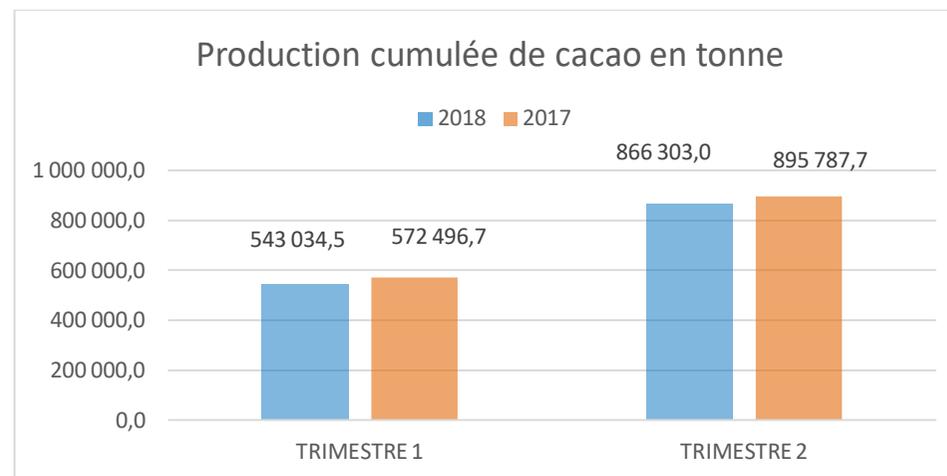
Les réalisations du premier semestre 2018 enregistrent une évolution mitigée de l'agriculture d'exportation. En effet, les productions d'anacarde, de banane, d'ananas et de cacao sont en baisse alors que celles de sucre, de coton graine et de café augmentent.

Par spéculation, les principales tendances à fin juin 2018 par rapport à fin juin 2017 se présentent comme suit :

²A l'exception du cacao et du café qui sont à fin mars.

La production de **cacao** ressort à 866 303,0 tonnes au second trimestre 2018 contre 895 787,7 tonnes sur la même période en 2017, soit une baisse de 3,3%.

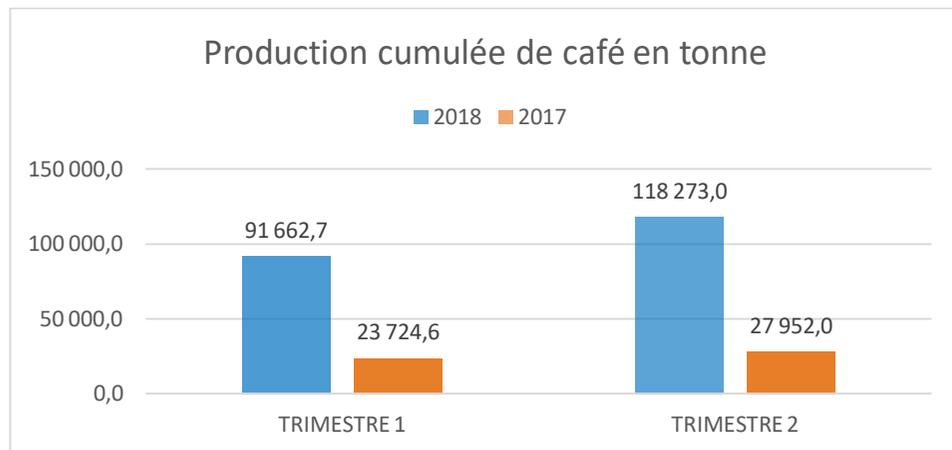
Figure 7 : Production de cacao (en tonnes)



Source : CCC

La production de **café**, à fin mars 2018, s'améliore fortement après le repli enregistré en 2017 consécutif aux fortes pluies lors de la floraison des caféiers. La production se situe à 91 662,7 tonnes contre 23 724,6 tonnes pour la période correspondante de 2017, soit une hausse de 286,4%.

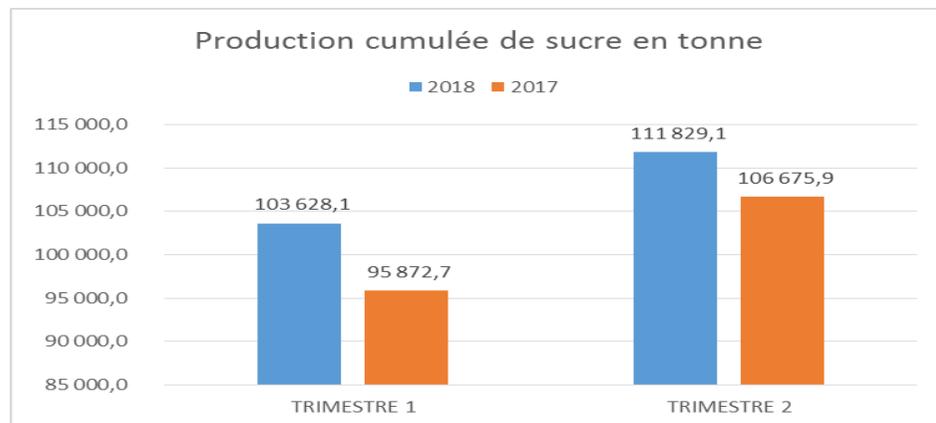
Figure 8 : Production de café (en tonnes)



Source : CCC

La production de sucre s'affiche à 111 829,1 tonnes en hausse de 4,8%. La croissance est portée par l'extension des surfaces cultivées, l'accroissement des rendements et l'amélioration du taux d'extraction du sucre des usines.

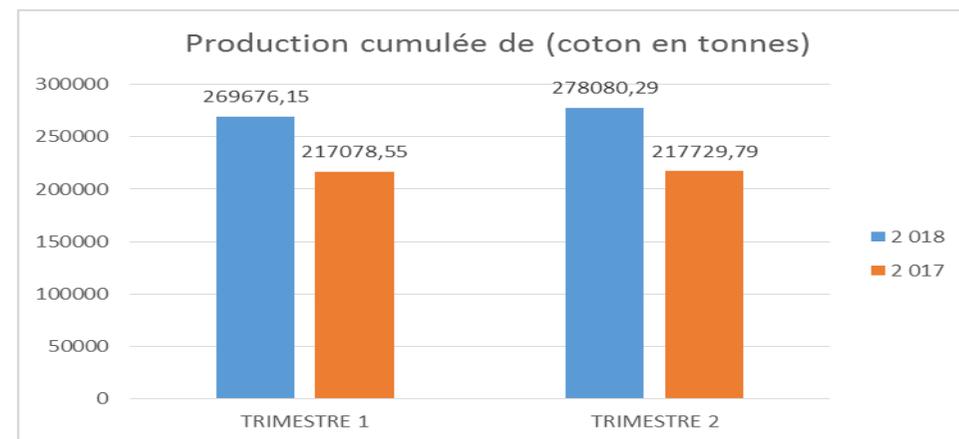
Figure 9 : Production de sucre (en tonnes)



Source : Filière Sucre ; DGE/DPPSE

S'agissant du **coton graine**, la production s'élève à 278 080,3 tonnes, en accroissement de 27,7%. Cette bonne performance s'explique par l'amélioration des rendements en rapport avec la distribution de semences améliorées, la mise en œuvre du zonage industriel et de meilleures conditions climatiques.

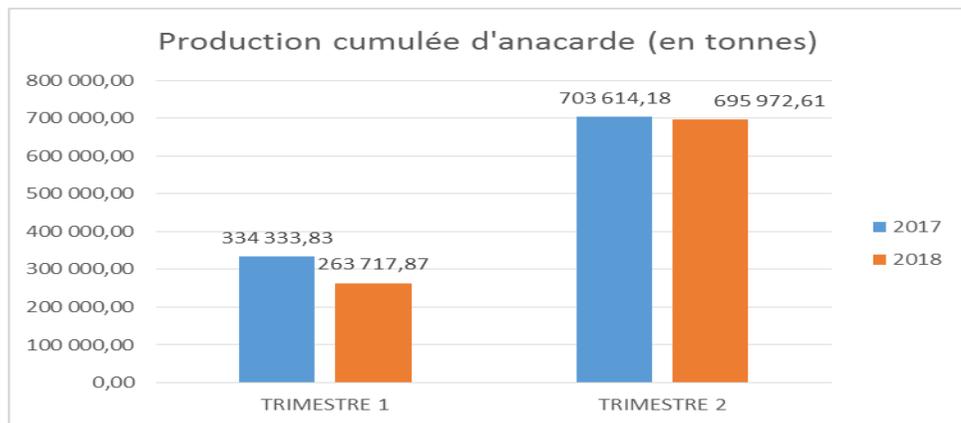
Figure 10 : Production de coton (en tonnes)



Source : CCA ; DGE/DPPSE

Concernant la **filière anacarde**, la production ressort à 695 972,6 tonnes à fin juin 2018, en baisse de 1,1%. La filière est confrontée à des difficultés de commercialisation consécutives à la chute des prix internationaux qui a induit la non-exécution des contrats par les importateurs vietnamiens.

Figure 11 : Production d'anacarde (en tonnes)



Source : CCA ; DGE/DPPSE

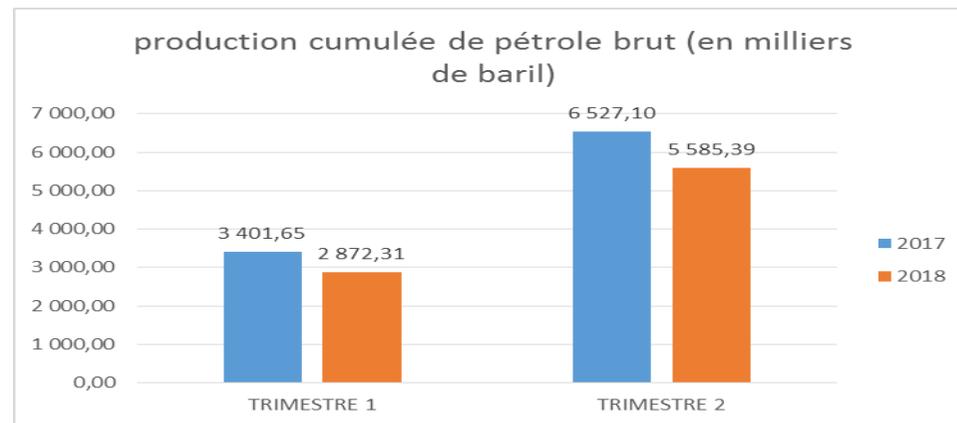
Au niveau de la **banane dessert**, la production s'établit à 203 885,6 tonnes, en recul de 3,5%. En dépit de cette baisse qui pourrait s'expliquer par des conditions climatiques défavorables, la Côte d'Ivoire demeure le premier pays producteur de banane en Afrique.

La production d'**ananas** se situe à 23 486,2 tonnes et se tasse à 10,1% par rapport à la période correspondante de 2017. La filière subit la concurrence de plus en plus forte des fruits d'origine latino-américaine.

II.2- La production minière et pétrolière

La production de **pétrole brut** à fin juin 2018 se contracte de 14,4% pour s'établir à 5 585,4 milliers de barils. Cette évolution provient du recul observé au niveau de la plupart des permis notamment des permis CI-40 (-18,8%), CI-27 (-39,3%) et CI-11 (-49,5%). Quant au permis CI-26, il croit de 8,1%.

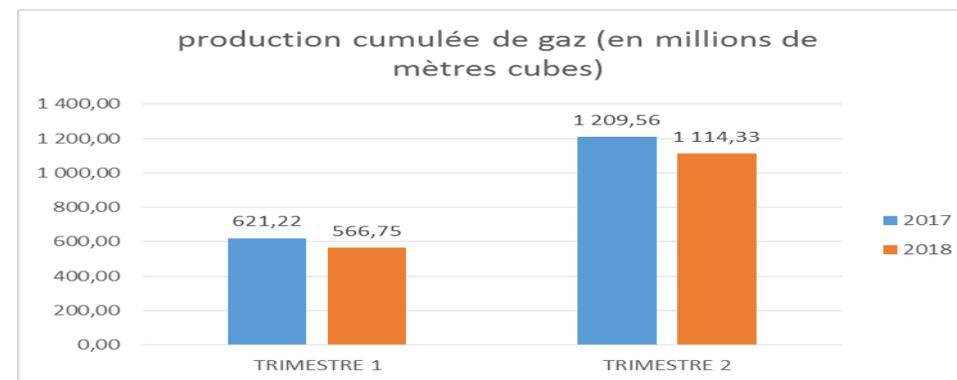
Figure 12 : Production de pétrole brut (milliers de tonnes)



Source : PETROCI ; DGE/DPPSE

Au niveau du **gaz naturel**, la production ressort quant à elle, en recul de 7,9% pour se situer à 1 114,3 millions de mètres cubes. Cette baisse est imputable à un repli de la demande en lien avec la contraction continue de la production d'électricité de source thermique en raison de l'effet conjugué de la hausse de la production hydroélectrique (+50,1%) et de la baisse de la consommation intérieure (-5,3%) ainsi que des exportations (-18,3%).

Figure 13 : Production de gaz (millions de m³)

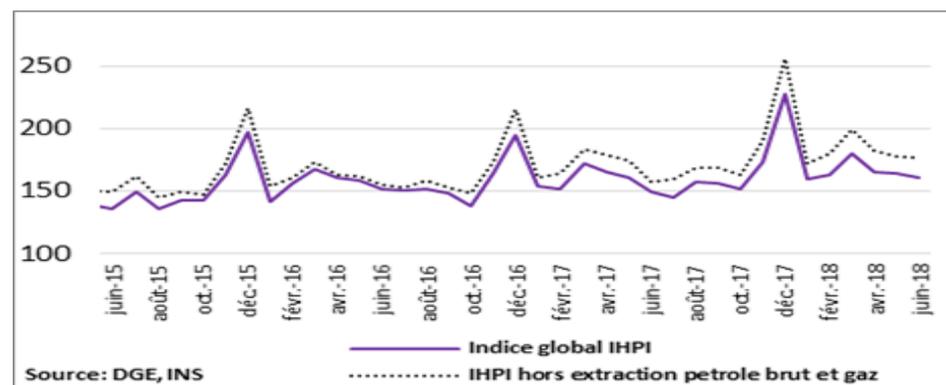


Source : PETROCI ; DGE/DPPSE

II.3- La production industrielle

Le secteur secondaire consolide ses performances réalisées en début d'année, affichant respectivement des augmentations de 4,1% et 17,9% de l'activité industrielle et des BTP. Dans ce contexte, en vue de répondre à la forte demande de terrains industriels, le Gouvernement poursuit les travaux d'aménagement de nouvelles zones industrielles tant à Abidjan qu'à l'intérieur du pays.

Figure 14 : Indice harmonisé de la production industrielle



Sources: DGE ; INS

Au terme des six premiers mois de l'année 2018, l'activité industrielle progresse de 4,1% du fait de la bonne tenue des industries manufacturières et des activités de la branche « électricité, gaz et eau » qui augmentent respectivement de 7,2% et 0,8% en dépit du recul de l'activité extractive (-12,3%). Hors extraction, l'activité industrielle croît de 6,6%.

Les **industries manufacturières** ressortent en hausse de 7,2%, tirée par les activités des « industries agroalimentaires et tabac » (+17,5%), des « industries métalliques » (+23,0%), des « industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction » (+4,5%), des « industries du papier, carton et édition, imprimerie »

(+6,7%), de la « fabrication de machines et matériel de tous types » (+34,8%) ainsi que des « industries textiles et cuir » (+2,7%). Par contre, les « industries du bois et meubles » se contractent de 7,8%.

L'activité des « industries agroalimentaires et tabac » s'améliore sous l'effet conjugué de la « fabrication de produits alimentaires et boissons » (+17,7%) et de la « fabrication de produits à base de tabac » (+12,3%).

Les « industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction » bénéficient de la vigueur des activités de construction.

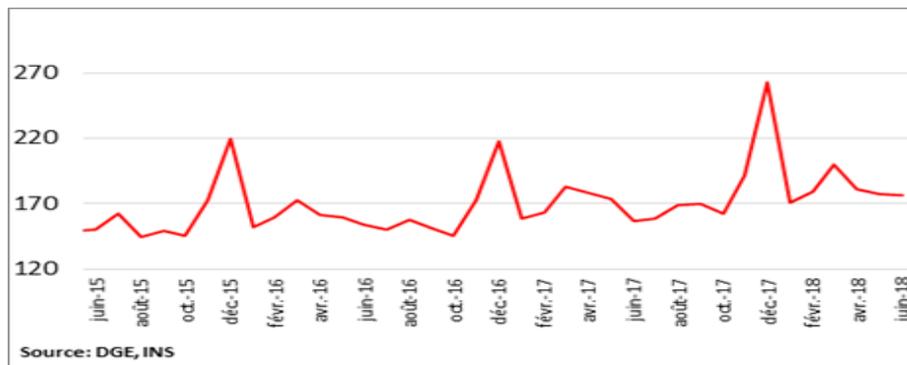
La hausse de 23,0% des « industries métalliques » provient de la sous-branche « fabrication d'ouvrages en métaux ; travail des métaux » (+42,4%).

Les « industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques » progressent de 6,8% grâce au dynamisme de leurs sous branches notamment, la « fabrication de produits chimiques » (+9,7%) et le « raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires » (+11,8%) ainsi que la « fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques » (+0,8%).

L'activité de la branche « fabrication de machines et matériels de tous types » augmente de 34,8%, grâce à la croissance observée au niveau des sous branches « fabrication de machines et de matériels électriques » (+29,2%).

En ce qui concerne la branche « industries du bois et meubles », elle enregistre une baisse de 7,8% de sa production, impactée par la contreperformance des sous branches « travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie » (-0,7%) et « fabrication de meubles ; activités de fabrication non classées ailleurs » (-8,7%).

Figure 15 : Indice de production du secteur manufacturier



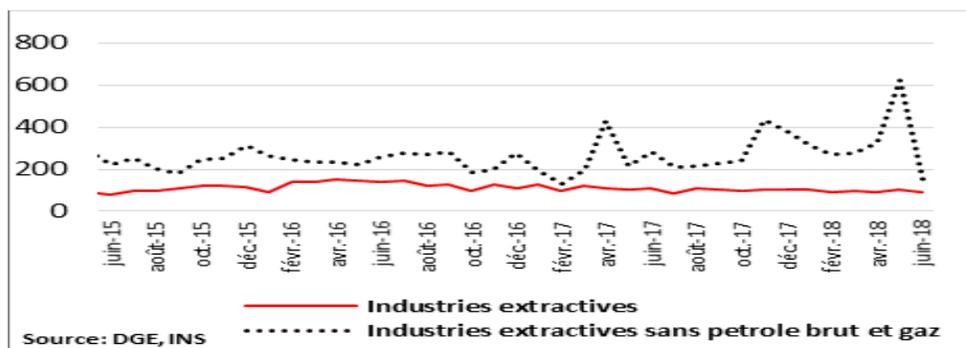
Sources : DGE ; INS

L'activité des **industries extractives** enregistre une baisse de 12,3% provenant du recul de la sous-branche « extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activité annexe » (-14,2%), malgré la hausse des « autres activités extractives » (+35,1%).

La branche « extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes » subit la déplétion de certains puits pétroliers et la baisse de la demande de gaz naturel qui limite la production.

En revanche, les « autres activités extractives » bénéficient de la hausse de l'extraction diamant et de gravier.

Figure 16 : Indice de production des industries extractives



Sources : INS ; DGE

L'**indicateur avancé du BTP³** enregistre une augmentation de 17,9% par rapport à la période correspondante de 2017. Cette évolution est le fait de l'accélération des investissements publics marqués notamment par les réalisations de nouvelles infrastructures. Elle est soutenue par la consommation de béton (+6,3%), de graviers (+54,5%) et de « bitume » (+168,3%). En revanche, les ventes de « tôles et bacs » (-18,0%), de « ciment » (-1,0%), de « sable » (-58,0%), ainsi que de « câbles et fils électriques » (-2,4%) se contractent.

II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales

A fin juin 2018, la **branche « électricité, gaz et eau »** affiche une hausse modérée de 0,8% sous l'effet conjugué de la légère contraction de 0,1% de la « production et distribution d'électricité » et de la hausse de 3,3% du « captage, traitement et distribution d'eau ».

Suivant la même tendance, la production nette d'**électricité** ressort en quasi-stabilité (-0,1%) au terme du premier semestre de l'année 2018 et s'établit à 5 094,2 Gwh. Cette évolution résulte de la baisse de la production de source thermique (-8,2%) et de l'embellie de celle de source hydraulique (+50,2%).

L'hydroélectricité bénéficie principalement de la pleine exploitation du barrage de Soubré mis en service dans le courant de l'année 2017.

Quant à la production d'électricité de source thermique, elle est impactée par la hausse de la production hydroélectrique combinée à la baisse de la demande totale d'électricité (-7,4%), en raison du repli des ventes extérieures (-18,2%) et de la demande intérieure. La baisse des exportations d'électricité est consécutive à l'arrêt des

³inclut la nouvelle cimenterie (CIMAF)

importations du Ghana et du Togo. En ce qui concerne la demande intérieure, elle subit le repli de la consommation de basse tension (-13,1%) du fait de l'effet combiné des niveaux de température relativement bas que le pays connaît cette année et qui réduit l'utilisation de la climatisation et des actions de lutte contre la fraude, et de celles visant un usage plus économique de l'électricité. Par contre, la consommation de moyenne tension croît de 4,3%, dénotant du dynamisme de l'activité industrielle.

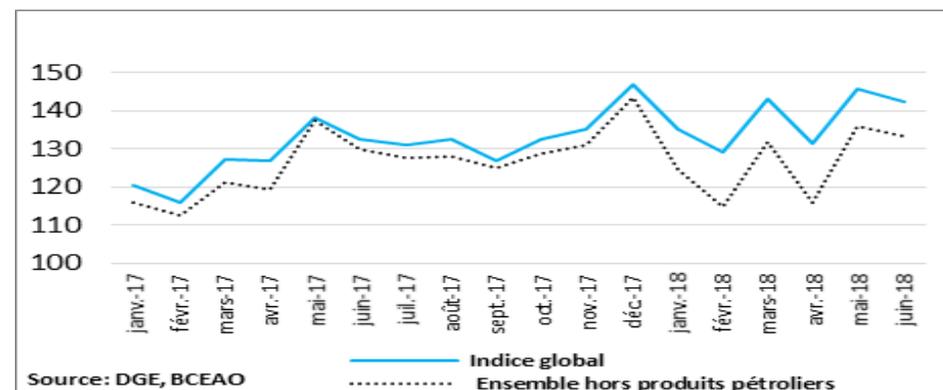
Au premier semestre 2018, la production des **produits pétroliers** s'accroît de 10,0% pour atteindre 1 620 798 tonnes, soutenue aussi bien par la consommation intérieure (+5,0%) que par les ventes à l'extérieur (+7,0%). La progression de la production provient de l'essence (+13,5%) et du gasoil (+1,2%) qui dénote de l'évolution favorable du transport routier. Toutefois, ces hausses sont atténuées par le repli du fuel-oil (-27,2%) et du DDO (-5,6%).

II.5- Les activités tertiaires

Au terme du premier semestre 2018, le secteur tertiaire enregistre une évolution favorable de l'ensemble de ses composantes.

En effet, l'**Indice du Chiffre d'Affaires** du commerce de détail (ICA) progresse de 8,6% en termes nominaux et de 8,1% en termes réels. Cette évolution est attribuable à l'ensemble des branches, exception faite de la branche « produits de l'alimentation » dont les ventes chutent de 4,9%.

Figure 17 : Évolution de l'indice du chiffre d'affaires



Source : BCEAO

Dans la branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées », les ventes se sont accrues de 19,1% en relation notamment avec le regain des ventes de véhicules neufs (+31%) qui confirme la bonne santé de l'économie ivoirienne et la hausse des revenus.

Les ventes de « produits pétroliers » ont, quant à elles, augmenté de 16,6% du fait de l'effet combiné du renchérissement des prix à la pompe et de l'augmentation des volumes consommés des carburants gasoil et super (+13,1%).

La branche « produits pharmaceutiques et cosmétiques » enregistre un accroissement de 8,9% de ses ventes, porté par une embellie dans tous les rayons, du fait des promotions sur de nouvelles gammes de produits cosmétiques.

Dans la branche « produits divers », les affaires s'améliorent de 7,7% grâce à la bonne tenue des activités dans tous les rayons, notamment les articles de la téléphonie mobile, l'informatique et les ventes en ligne.

Les ventes d'« articles d'équipement de la personne » croissent de 8,4%, bénéficiant également d'une hausse de la demande.

Du côté des « produits d'équipement de logement », les ventes enregistrent une montée de 6,6%, induite par l'augmentation de la demande au niveau des matériaux de construction, de la quincaillerie et de la peinture, en lien avec la bonne tenue du BTP.

Au niveau du transport, le trafic aérien continue son expansion en rapport avec le dynamisme de l'activité économique nationale. Ainsi, au terme du premier semestre 2018, le nombre de passagers commerciaux s'établit à 885 046, soit un accroissement de 3,9% par rapport à la période correspondante de 2017. De même, le transit et le fret aérien enregistrent des hausses respectives de 17,8% et 0,4%. Ce dynamisme provient essentiellement (i) des investissements réalisés au niveau de l'aéroport Félix Houphouët Boigny (FHB) d'Abidjan, (ii) du développement de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire, (iii) de l'ouverture de nouvelles lignes (ligne directe Abidjan-USA) et (iv) de la réhabilitation des aéroports et aérodromes de l'intérieur.

L'embellie du secteur aérien se ressent également au niveau du trafic vers l'Europe qui s'accroît de 13,3% dont 5,9% vers la France. Le trafic vers la CEDEAO enregistre une légère hausse de 0,2% quand celui vers le reste de l'Afrique recule de 0,3%. Enfin, le trafic vers le reste du monde progresse également de 3,5%.

Au niveau du transport terrestre, au vu de l'évolution de l'indicateur avancé qu'est la consommation des carburants gasoil et super (+13,1%), le trafic routier serait en accroissement en lien avec le dynamisme de l'activité économique. Cette performance est attribuable à l'amélioration de la fluidité routière suites aux nombreux travaux de réhabilitation du réseau routier.

Le transport maritime s'inscrit dans une bonne dynamique au terme du premier semestre 2018. En effet, le volume du trafic global de

marchandises enregistre une hausse de 4,1%, du fait des effets combinés d'une hausse au niveau du Port d'Abidjan et d'une baisse au niveau du Port de San Pedro.

Au niveau du Port d'Abidjan, le trafic global de marchandises augmente de 6,1% pour ressortir à 11 900 442 tonnes. Cette progression est essentiellement attribuable aux travaux de modernisation et d'extension du Port. En effet, de nombreux investissements visant sa décongestion et l'amélioration de sa compétitivité sont en cours. Il s'agit notamment de (i) l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi, (ii) la construction d'un second terminal à conteneur, (iii) la construction d'un terminal céréalier et (iv) la construction d'un terminal roulier (RORO), dont un quai a été livré en mars 2018. Par ailleurs, la fin des travaux de réhabilitation de la voirie a permis le désengorgement de la zone portuaire.

Ainsi, les performances enregistrées au niveau du Port d'Abidjan se ressentent principalement au niveau du trafic national qui s'accroît de 14,6%. A contrario, les activités de transbordement et de transit, régressent respectivement de 62,7% et 21,6%.

Concernant le trafic national, il est porté par l'ensemble de ses composantes, notamment les marchandises générales et les produits pétroliers représentant respectivement 31,2% et 66,0% du trafic national et qui enregistrent des hausses respectives de 13,6% et 16,8%.

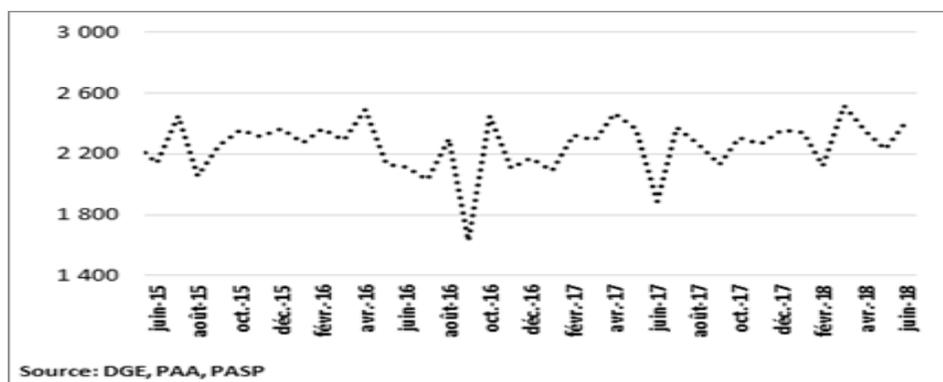
S'agissant des activités de transbordement, elles sont impactées par la forte concurrence des ports voisins.

Quant aux activités de transit, elles subissent la contraction des échanges avec certains pays de l'hinterland, notamment le Burkina Faso (-5,0%) et le Mali (-37,9%).

En ce qui concerne, le Port de San Pedro, le trafic global de marchandises s'élève à 2 065 094 tonnes au terme du premier

semestre 2018, soit un retrait de 5,6% par rapport à la période correspondante de 2017. Ce recul est induit par le transbordement (-31,3%) tandis que le trafic national hors transbordement affiche une progression de 5,0%.

Figure 18 : Évolution du trafic global de marchandises dans le transport maritime



Sources : DGE, PAA, PASP

Le transport ferroviaire continue sa progression amorcée depuis le début de l'année. En effet, au terme du premier semestre 2018, le volume total du trafic de marchandises s'élève à 495 180 tonnes, soit une progression de 19,5% par rapport à la période correspondante de 2017, en lien avec l'amélioration des échanges entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Cette dynamique est portée essentiellement par les exportations de marchandises vers le Burkina Faso, qui enregistrent une croissance de 17,0%. Aussi, il est enregistré une hausse du trafic national dont le volume d'activité a quintuplé. Toutefois, les importations accusent un repli de 8,1%.

Au total, l'orientation favorable des activités ferroviaires pourrait s'expliquer par le dynamisme observé au niveau du Port d'Abidjan. Par ailleurs, les travaux de réhabilitation et de modernisation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou et les travaux de réalisation de

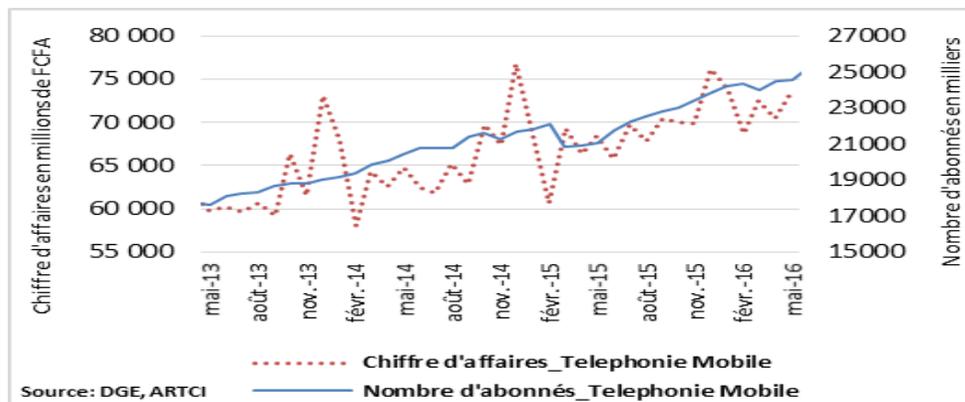
la ligne du métro d'Abidjan laissent entrevoir des perspectives encore meilleures pour ce secteur.

Le secteur des télécommunications est marqué par une évolution mitigée au niveau du chiffre d'affaires et du nombre d'abonnements. En effet, tandis que le nombre d'abonnés s'accroît dans tous les segments du marché, le chiffre d'affaires global du secteur recule.

Ainsi, au terme du premier semestre 2018, le chiffre d'affaires global s'élève à 510,3 milliards, contre 513,7 milliards, soit une baisse de 0,7%, imputable à la fois à la téléphonie mobile (-0,3%) et à la téléphonie fixe (-11,8%) malgré un bond de 19% du chiffre d'affaires de l'internet fixe.

Quant au nombre d'abonnés, il ressort en hausse dans chacun des segments du marché. En effet, le nombre d'abonnements dans la téléphonie mobile, la téléphonie fixe et le mobile money, affiche des hausses respectives de 10,0% ; 1,4% et 43,1%. Cette expansion témoigne de la bonne santé de ce secteur et des efforts des compagnies de téléphonie d'améliorer la couverture réseau nationale. Le service mobile money poursuit également son essor, avec un chiffre d'affaires représentant 7,7% du chiffre d'affaires global contre 6,1% au premier semestre 2017. Cette croissance dénote du dynamisme du marché ivoirien des télécommunications qui devrait aller en s'améliorant, au regard des investissements réalisés qui se chiffrent à 86,3 milliards au terme des 6 premiers mois de l'année, en plus des 158 milliards investis au cours de l'année 2017.

Figure 19 : Évolution du chiffre d'affaires et des abonnés dans la téléphonie mobile



Sources : DGE, ARTCI

II.6- L'emploi moderne

Le nombre total de salariés dans le secteur formel affiche une progression de 7,6% correspondant à une création nette de 70 529 emplois sur un an. Cette bonne tenue du marché de l'emploi dénote d'une évolution favorable de l'économie ivoirienne. Cette croissance est tirée essentiellement par le secteur privé qui demeure le principal pourvoyeur d'emplois avec 83% des emplois créés.

En effet, dans le secteur privé formel, le nombre de salariés s'est accru de 8,1% pour se situer à 780 911, soit une création nette de 58 546 emplois en un an. Ce dynamisme observé provient essentiellement des branches d'activité telles que le commerce (+22,9% ; +13 412 emplois nets), le secteur agricole (+13,2% ; +7 727 emplois nets), les industries manufacturières (+12,5% ; +7 342 emplois nets), le BTP (+ 10,9% ; +6 395 emplois nets), l'enseignement privé (+5,0% ; +2 922 emplois nets), l'agro-industrie (+4,5% ; +2 651 emplois nets).

Le secteur public continue d'apporter sa contribution à la création d'emplois à travers l'organisation régulière de concours administratifs qui permettent de recruter de nouveaux fonctionnaires. Ainsi, le nombre de fonctionnaires et agents de l'État s'accroît de 5,8%, ce qui correspond à une création nette de 11 983 emplois. Hormis les militaires, le secteur public comporte 217 411 fonctionnaires et agents de l'État.

Au total, le secteur formel moderne comptabilise 998 322 salariés hormis les militaires.

II.7- L'évolution des prix à la consommation

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) reste quasiment stable sur la période sous revue. Cette situation est la conséquence des évolutions différenciées des prix des produits non alimentaires (+0,5%) et de ceux des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-1,4%). Les efforts du Gouvernement à lutter contre la vie chère contribuent au fléchissement des prix des produits alimentaires.

Les prix des denrées alimentaires enregistrent une baisse (-1,4%), résultant du recul modéré des prix des viandes (-0,3%), des produits laitiers et œufs (-0,5%), ainsi que de la baisse notable des prix des huiles et graisses (-5,1%), des fruits (-8,7%), des légumes frais (-8,5%), des tubercules et plantains (-7,2%). Ces produits alimentaires continuent de bénéficier de la politique d'encadrement des prix initiée par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

A l'inverse, les prix des poissons et des céréales non transformées connaissent des hausses respectives de 2,9% et 1,0%.

L'indice des prix des produits énergétiques baisse de 7,5%, découlant de la contraction des prix des produits de sa composante « électricité, gaz et autres combustibles » de 9,7%. Par ailleurs, le

repli des prix des produits énergétiques sur le marché contribue à alimenter cette baisse.

L'indice des produits secondaires s'affiche en repli de 0,8%. Cette baisse est expliquée par le recul des prix des produits notamment les « produits, appareils et matériels médicaux » (-1,1%), les « boissons alcoolisées » (-0,4%), les « boissons non alcoolisées » (-2,9%), les « meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements » (-4,5%), les « articles de ménage en textiles » (-1,0%), la « verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage » (-2,0%) et les « appareils ménagers » (-3,5%). En revanche, les prix des « articles d'habillement » (+0,9%), des « outillages et autres matériel pour la maison et le jardin » (+0,7%) et des « biens et services liés à l'entretien courant du foyer » (+2,0%) renchérisent.

Les prix des services augmentent légèrement de 0,1% portés par le relèvement des prix des branches « transports » (+0,4%) et « restauration et hôtels » (+2,3%). En revanche, ceux des services de « loisirs et culture » (-0,3%), d'« enseignement » (-0,2%) ainsi que de « biens et services divers » (-0,2%) refluent.

L'augmentation observée des prix de la branche « restaurants et hôtels » est attribuable aux tarifs des « services d'hébergement » (+3,7%) et des « services de restauration » (+0,8%).

Quant aux tarifs du transport, ils croissent, en lien avec les « dépenses d'utilisation des véhicules » (+4,5%), les « achats de véhicules » (-4,4%) ainsi que les « services de transport » (+2,6%).

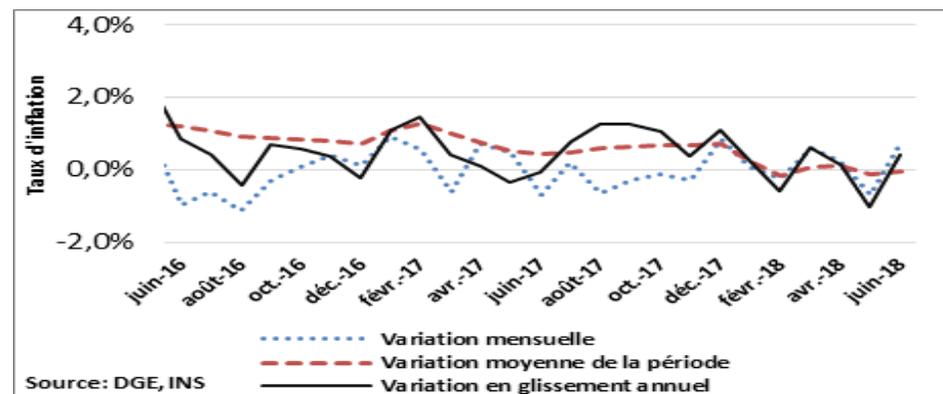
Concernant les prix de l'« enseignement », ils diminuent suite aux baisses enregistrées principalement au niveau de l'« enseignement supérieur » (-9,5%) et l'« enseignement post-secondaire » (-0,5%).

Le repli du prix des services « loisirs et culture » procède essentiellement du recul des prix des « services récréatifs et

culturels » (-0,1%), en dépit de l'augmentation des autres composants de la fonction.

Par ailleurs, la fonction « biens et services divers », quant à elle, enregistre une diminution de prix imputable aux groupes « soins corporels » (-4,2%), « effets personnels n.c.a. » (-4,0%) et « protection sociale et assurance » (-3,5%).

Figure 20 : Taux d'inflation



Sources : DGE/INS

II.8- Les échanges extérieurs

Les **échanges extérieurs** de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels sont caractérisés en valeur par une chute des exportations (-13,1%) et un accroissement des importations de 12,8%. Il en résulte un solde commercial excédentaire de 709,1 milliards, en régression de 55,1% par rapport à l'excédent de juin 2017. Cependant, il convient de relever une détérioration des termes de l'échange de 11,5% résultant d'une baisse des prix à l'exportation (-12,0%) nettement plus accentuée que celle des prix à l'importation (-0,6%).

La baisse en valeur **des exportations** en commerce spécial et hors biens exceptionnels est imputable au recul des ventes de produits primaires et transformés.

Les **produits primaires** (en valeur) reculent de 16,2%, en raison de la baisse des produits de l'agriculture industrielle et d'exportation (-19,9%) principalement, du cacao fève (-26,7%), de la noix de cajou (-13,7%) et du caoutchouc (-14,0%).

La baisse du cacao fèves est liée à la contraction aussi bien du volume (-6,5%) que des prix à l'export (-21,6%). Il en est de même pour la noix de cajou qui accuse un repli à la fois du volume (-9,2%) et des prix (-5,0%). Quant au caoutchouc, la forte progression du volume exporté (+25,0%) a été amenuisée par le recul drastique des prix de 31,2%.

Au niveau des **produits transformés**, ceux de la première transformation enregistrent une baisse de 6,8% des ventes en valeur, sous l'effet d'un retrait du prix de 9,0% en dépit d'un léger accroissement des volumes (+2,4%). La contraction en valeur des produits de la première transformation provient essentiellement du cacao transformé (-21,7%) qui accuse un repli des prix de 21,2%, accentué par une chute du volume exporté de 0,7%. Cette contraction de la valeur des exportations est difficilement contenue par l'accroissement des ventes de café transformé (+31,9%), d'huile de palme (+10,5%) et d'amande de cajou (+20,4%). Ces trois produits bénéficient également d'une hausse des volumes de 35,5%, 34,5% et 14,9%, respectivement.

Toutefois, la baisse en valeur des exportations de produits transformés a été atténuée par la hausse des ventes de conserves et préparations alimentaires (+1,5%).

Les importations en valeur augmentent de 12,8% tirées à la fois par l'ensemble des composantes à savoir, les biens de consommation (+5,9%), les biens intermédiaires (+26,3%) et les biens

d'équipement (+12,9%). Cette bonne orientation des importations est soutenue par un accroissement des volumes (+13,5%), malgré un léger retrait des prix (-0,6%).

La progression des biens de consommation (en valeur) est portée par les produits alimentaires (+8,0%) et les biens de consommation non alimentaires (+4,6%).

Les biens de consommation alimentaires bénéficient d'une hausse en valeur des importations de riz (+11,6%) et de poisson (+12,0%). Quant aux biens de consommation non alimentaires, ils ont été propulsés par un rebond des achats de produits pharmaceutiques (+12,1%), d'automobiles (+11,1%), d'appareils électro-ménagers (+24,6%) et de produits pétroliers (+12,5%).

Les biens intermédiaires croissent en lien avec une hausse notable des achats (en valeur) de pétrole brut (+50,9%), de produits chimiques (+20,4%), de «fer, fonte, acier et ouvrages en acier» (+26,8%) et des « papiers et cartons » (+21,6%).

En outre, les importations en volume de clinker augmentent de 6,0% en relation avec le dynamisme des BTP et la demande croissante des cimenteries.

La hausse des biens d'équipement en valeur, en dépit d'un recul des prix à l'import de 2,6% est à mettre à l'actif des acquisitions de « machines mécaniques » (+15,5%), de « machines électriques » (+17,2%) et de « matériel de transport routier » (+31,7%).

II.9- Les finances publiques

Au premier semestre 2018, la situation des finances publiques est marquée par une plus-value des recettes totales et dons et par une sous-consommation des dépenses totales et prêts nets par rapport aux objectifs.

Le niveau de recouvrement des **recettes totales et dons** a atteint 2 416,2 milliards pour un objectif attendu de 2 388,4 milliards dégageant ainsi une plus-value de 27,8 milliards en liaison avec l'amélioration de la mobilisation des recettes intérieures de 65,6 milliards pour s'afficher à 2 283,3 milliards.

Par rapport à fin juin 2017, les recettes totales et dons enregistrent une plus-value de 76,0 milliards qui se décompose comme suit : 61,8 milliards de recettes fiscales, 5,3 milliards de recettes non fiscales et 8,9 milliards de dons.

Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 2 694,5 milliards pour un niveau attendu de 2 746,8 milliards, dégageant ainsi une économie de 52,3 milliards.

Comparés au premier semestre 2017, les dépenses totales et prêts nets, à fin juin 2018, enregistrent une hausse de 134,0 milliards provenant des dépenses de personnel (+106,3 milliards), des dépenses d'investissement (+50,3 milliards) et des intérêts dus sur la dette publique (+33,0 milliards). Les dépenses de fonctionnement sont, quant à elles, en baisse de 76,2 milliards.

Les dépenses de personnel ont été payées à hauteur de 839,7 milliards pour une prévision de 811,9 milliards, soit une hausse de 27,8 milliards en liaison principalement avec les paiements effectués au titre des départs volontaires des militaires à la retraite.

Les dépenses de fonctionnement sont ressorties à 456,4 milliards en baisse de 22,1 milliards par rapport à l'objectif, traduisant la gestion rationnelle des charges de fonctionnement.

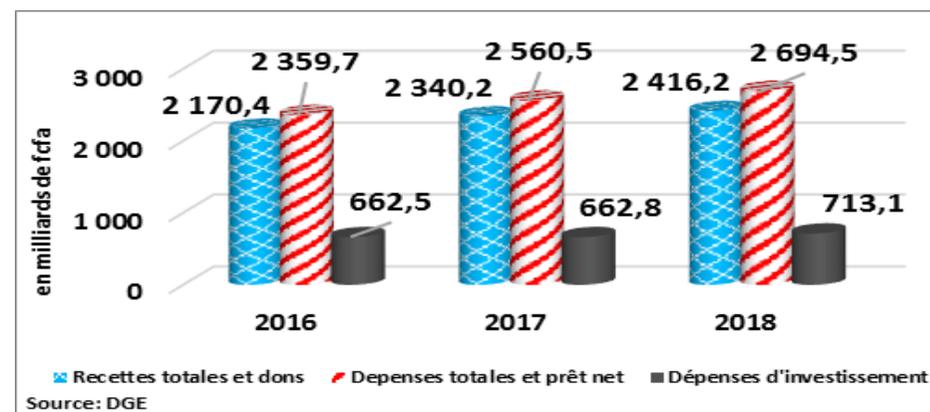
Les subventions et transferts ont été effectués à hauteur de 176,9 milliards contre un niveau prévisionnel de 170,4 milliards, soit un dépassement de 6,7 milliards résultant principalement de la subvention au secteur électricité non prévue initialement.

Les dépenses d'investissement sont évaluées à 713,1 milliards, en baisse de 32,8 milliards par rapport à l'objectif. Elles ont été

financées à hauteur de 412,0 milliards de ressources internes et 301,0 milliards de ressources extérieures.

Il en résulte un **solde primaire de base** et un **solde budgétaire global** respectivement de 115,2 milliards et -278,3 milliards contre des soldes attendus respectivement à +17,5 milliards et -358,3 milliards. Le déficit budgétaire global a été couvert grâce à un recours aux marchés monétaire et financier pour un montant de 1 202,2 milliards contre un objectif de 1 298,4 milliards (-96,2 milliards) répartis entre les ressources extérieures (1 115,1 milliards d'euro bond) et intérieures (87,1 milliards de Bons de Trésor). Ces divers financements ont contribué également au remboursement du capital de la dette publique à hauteur de 565,5 milliards contre un amortissement prévisionnel de 577,5 milliards (-12,0 milliards). Ce capital est réparti entre 182,1 milliards de dette extérieure et 383,4 milliards de dette intérieure.

Figure 21 : Indicateurs des finances publiques à fin juin 2018 (en milliards de FCFA)



Source : DGE

II.10- La situation monétaire et le secteur boursier

A fin juin 2018, en glissement annuel, la **situation monétaire** est marquée par la hausse de la masse monétaire au sens large résultant de la progression des actifs extérieurs nets et des créances intérieures.

Le marché boursier est marqué par le recul des indices boursiers et une hausse de la capitalisation boursière portée par la poussée de la capitalisation du marché des obligations. En effet, la Bourse Régionales des Valeurs Mobilières (BRVM) voit la capitalisation boursière progresser de 3,9%. Par contre, les indices BRVM 10 et BRVM composite reculent de 13,2% et 16,7% respectivement, du fait du réajustement consécutif à des années de forte hausse avec des valorisations qui avaient souvent atteint des niveaux élevés.

II.10.1- La masse monétaire et ses contreparties

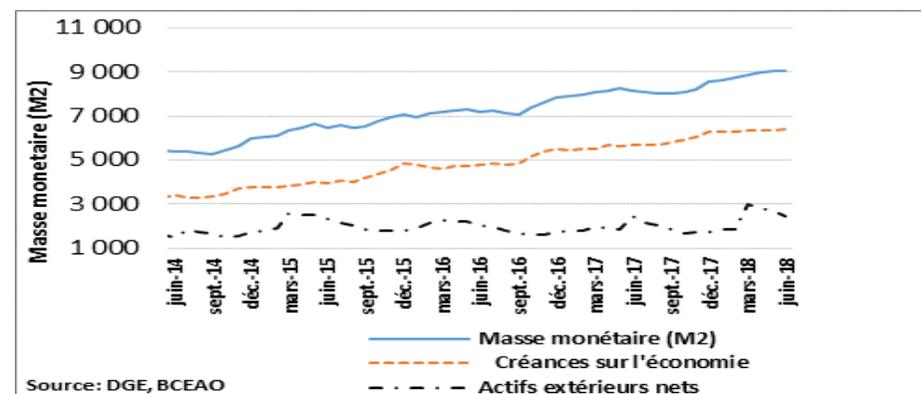
La masse monétaire (M2) s'accroît de 10,9% et s'établit à 9 023,1 milliards. Cette augmentation est imputable à la hausse des actifs extérieurs nets de 0,5% (+11,7 milliards) et des créances intérieures de 15,7% (+1087,2 milliards).

Les actifs extérieurs nets dont le niveau avait été boosté par l'émission des euro bonds en mars 2018 entament une lente régression et se retrouvent pratiquement au même niveau que l'année précédente malgré l'excédent de la balance commerciale.

Les créances nettes intérieures progressent, sous l'effet de la hausse des créances nettes sur l'Administration Centrale de 27,8% (+345,4 milliards) et des créances nettes sur l'économie de 13,1% (+741,9 milliards). Selon les résultats de l'enquête de conjoncture menée par la Direction Générale de l'Économie auprès du secteur bancaire, l'évolution favorable des créances nettes sur l'économie

provient à la fois des crédits de consommation, des crédits immobiliers et des crédits d'équipement.

Figure 22 : Principaux agrégats monétaires (en milliards de FCFA)



Sources : BCEAO, DGE

S'agissant des conditions de banque, il est enregistré, en termes cumulés, une hausse des nouvelles mises en place des crédits ordinaires (+13,9%), des escomptes d'effets de commerce (+7,0%) et des dépôts (+4,8%).

Le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédits ordinaires, au terme des six premiers mois de l'année 2018, se situent à 2 405,2 milliards, contre 2 111,9 milliards sur la même période en 2017, soit une hausse de 13,9% (+293,4 milliards). Cette embellie résulte de l'augmentation des crédits accordés aux « Particuliers » (+204,6 milliards), aux « Clients divers » (+72,8 milliards), à l'« État et organismes assimilés » (+42,3 milliards), à la « Clientèle financière » (+4,2 milliards), aux « Personnels des banques » (+3,7 milliards) et aux « Sociétés d'État et EPIC » (+2,8 milliards). Toutefois, ces hausses sont amoindries par la baisse des crédits octroyés aux « Autres sociétés » (-18,9 milliards), aux « Entreprises individuelles » (-11,5 milliards), aux « Coopératives et

groupements villageois » (-10,8 milliards) et aux « Assurances et caisses de retraite » (-1,3 milliards).

Les montants cumulés des effets de commerce escomptés et des dépôts s'établissent, quant à eux, respectivement à 494,7 milliards et 950,8 milliards, en augmentation de 7,0% (+32,3 milliards) pour les escomptes et 4,8% (+43,3 milliards) pour les dépôts.

Le taux d'intérêt moyen appliqué aux crédits ordinaires est en baisse de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 6,2% tandis que le taux d'escompte moyen est ressorti à 6,9%, identique à son niveau de 2017. Du côté des dépôts, le taux d'intérêt moyen a baissé de 0,1 point de pourcentage pour se situer à 4,9%.

II.10.2- Le secteur boursier

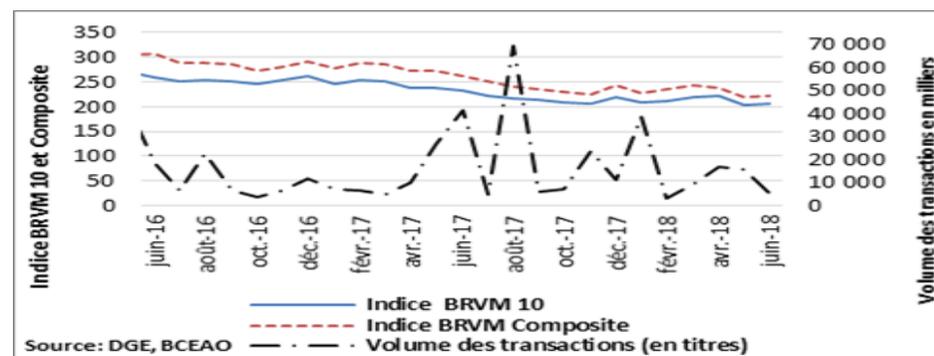
La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est marquée par le recul des indices boursiers et une hausse de la capitalisation boursière portée par la poussée de la capitalisation du marché des obligations.

En effet, les indices BRVM 10 et BRVM Composite fléchissent de 13,2% et 16,7% respectivement du fait de la baisse de l'ensemble des indices sectoriels hormis les indices « BRVM – Agriculture » et « BRVM – Autres secteurs » qui progressent respectivement de 1,6% et de 1,8%.

Concernant la capitalisation boursière, elle s'améliore de 3,9% sous l'impulsion de la hausse de la capitalisation du marché des obligations de 27,2% en dépit de la baisse de la capitalisation du marché des actions de 5,2%. La capitalisation boursière se situe à 9 460,4 milliards à fin juin 2018 contre 9 108,8 milliards à fin juin 2017. Le volume transigé recule de 7,4% tandis que la valeur totale transigée s'accroît de 13,6%. La rotation moyenne mensuelle des titres sur le marché s'est située à un taux de 2,11%. Quant au taux de rendement moyen, il s'est affiché à 8,83 %. La rentabilité globale

moyenne au 29 juin 2018 s'est située à 5,08% avec un PER moyen de 13,37 et une prime de risque à 1,48%.

Figure 23 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Sources : BRVM, DGE

II.11- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2018

L'année 2018 devrait retrouver un environnement socio-économique normal et stable après les chocs observés en 2017. En outre, la mise en œuvre des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la politique volontariste du gouvernement d'investir dans les secteurs moteurs de croissance devraient se poursuivre. Ainsi, après 7,7% en 2017, l'économie ivoirienne en 2018 devrait également afficher un taux de croissance de 7,7% avec pour support du côté de l'offre, la production agricole, les industries agroalimentaires, les produits pétroliers, les BTP et les services et du côté de la demande les investissements et la consommation finale.

II.11.1- L'offre

L'offre globale serait marquée par le dynamisme de l'ensemble de ses secteurs à savoir le secteur primaire (+3,1% contre +11,2% en

2017), le secteur secondaire (+8,5% contre +3,0% en 2017) et le secteur tertiaire (+10,8% contre +6,6% en 2017).

II.11.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait afficher un taux de croissance de 3,1% contre 11,2% en 2017 grâce au dynamisme de la production vivrière (+3,7%) et de l'agriculture d'exportation (+2,3%). L'agriculture vivrière bénéficierait surtout de la poursuite du Programme d'Urgence d'Appui à la Production Vivrière (PUAPV) qui vise à (i) permettre aux agriculteurs de produire en toute saison afin d'améliorer et d'assurer la sécurité alimentaire sur tout le territoire, (ii) moderniser la production vivrière et (iii) augmenter les revenus des producteurs. L'agriculture d'exportation, quant à elle, profiterait du rebond de la production du café (+251,3%), et des dynamismes du palmier à huile (+19,1%) ainsi que du coton graine de (+17,0%) ; malgré la baisse de la production du cacao (-3,8%), après un record affiché en 2017.

Tableau 8: Principales hypothèses de l'agriculture d'exportation

Produits (en milliers de tonnes)	2016	2017	2018 (prév.)
Café	105,6	33,6	118,0
Cacao	1 634,4	2 033,5	1 957,0
Bananes	427,0	438,1	440,0
Ananas	38,9	48,9	46,2
Coton graine	332,4	352,7	412,6
Huile de palme	451,0	482,8	575,0
Caoutchouc	453,0	580,0	613,9
Anacarde	649,6	711,2	750,0

Sources : AC ; APROMAC ; APROSAPCI ; CCA ; DGD ; DGE/DPPSE

II.11.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire progresserait de 8,5% soutenu par les BTP (+22,0%), l'énergie (+4,2%), les produits pétroliers (+7,4%), les autres industries manufacturières (+8,4%) et les industries agro-

alimentaires (+14,2%). L'accélération des BTP s'explique par l'amélioration de la trésorerie des entreprises de ce secteur qui ont bénéficié d'un paiement plus accru d'exigibles de l'État. Concernant l'énergie, la baisse de la demande extérieure principalement en provenance du Ghana a contraint la production malgré la forte capacité installée.

Tableau 9: Principales hypothèses de l'extraction minière

Produits	2016	2017	2018 (prév)	Var 18/17
Pétrole (en milliers de barils)	15 425,9	12 440,5	10 305,0	-17,2%
Pétrole (en barils/jour)	42 262,7	34 083,6	28 233,0	-17,2%
Gaz (en millions de mètre cube)	2 395,0	2 153,3	2 095,4	-2,7%
OR (en Kg)	25 054,6	25 276,8	28 000,0	+10,8%
Manganèse (en Tonnes)	200 280,0	511 870,0	550 000,0	+7,4%
Diamant (en carats)	16 290,0	7 360,0	7 000,0	-4,9%
Nickel (en milliers de tonnes)	-	379,8	750,0	+97,5%

Sources : PETROCI ; SODEMI ; DGE/DPPSE

II.11.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire bénéficierait des bonnes performances des secteurs primaire et secondaire. Il évoluerait de 10,8%, grâce à l'ensemble de ses composantes que sont le transport (+10,6%), les télécommunications (+12,6%), le commerce (+9,4%) et les autres services (+11,1%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

Tableau 10: Évolution sectorielle

Croissance en volume en %	2016	2017	Estimations 2018
Secteur primaire	7,5	11,2	3,1
Secteur secondaire	6,6	3,0	8,5
Secteur tertiaire	8,9	6,6	10,8
PIB non marchand	6,6	15,8	3,2
PIB total	8,0	7,7	7,7

Source : DGE/DPPSE

II.11.2- La demande

La demande globale serait tirée par l'affermissement des investissements (+14,1%) et la consolidation de la consommation finale (+6,7%).

La consommation finale ressortirait à 6,7% en 2018 contre 4,0% en 2017, soutenue principalement par l'accroissement de la consommation des ménages (+7,8% en 2018 contre +3,8% en 2017). Cet accroissement serait lié à la hausse des revenus des ménages salariés et à la création d'emplois aussi bien dans le secteur public que privé. Quant à la consommation publique, elle connaîtrait une évolution de 0,1% en 2018 contre 5,3% en 2017.

Les investissements (+14,1%) seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics (infrastructures socioéconomiques, logements sociaux, Métro d'Abidjan, etc.) et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturiers et de la construction. Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 20,8% avec un taux d'investissement public de 7,5%.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services progresseraient de 8,0% en 2018, en liaison avec le

dynamisme de l'économie. Les exportations de biens et services seraient en hausse de 6,9% en raison de la bonne tenue des productions agricoles et des produits transformés.

II.11.3- Les prix

L'inflation serait contenue à 0,5% en dessous du seuil communautaire de 3%, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la stabilité des prix des produits pétroliers, à un meilleur approvisionnement des marchés des autres biens de consommation finale et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

II.11.4- Les comptes extérieurs

En 2018, le solde global devrait ressortir à 1,4% du PIB, correspondant à une entrée nette de 335,5 milliards.

Le déficit du **compte courant** continuerait de se dégrader pour ressortir à -3,4% du PIB contre -2,4% en 2017, sous l'effet de l'évolution moindre de l'excédent commercial (+7,2% contre +8,3% en 2017) et des déficits des services (-5,9%), des revenus primaires (-3,2%) et secondaires (-1,4%).

La baisse de l'excédent commercial serait imputable principalement à une contre-performance des filières d'exportation.

En effet, Les exportations se tasseraient, en lien notamment avec la baisse des volumes exportés du cacao ainsi que le repli des prix de plusieurs autres matières premières. Les importations s'inscriraient à nouveau en hausse, en lien avec l'augmentation de la demande de biens, en vue de la réalisation des projets d'investissements et de la satisfaction de la consommation des ménages.

Le **compte de capital** devrait ressortir excédentaire, à 149,0 milliards contre 119,9 milliards en 2017, sous l'effet de la hausse des dons projets.

Quant au **compte financier**, il serait caractérisé par un accroissement net des passifs financiers, du fait de l'augmentation des engagements de l'économie vis-à-vis des non-résidents. Cette évolution résulterait principalement des flux d'investissements directs étrangers entrants, des investissements de portefeuille entrants, dont l'émission d'euro-obligations par l'Administration publique, et des tirages publics sur les ressources financières extérieures.

II.11.5- La situation monétaire

Les **statistiques monétaires** à fin décembre 2018 seraient caractérisées par une augmentation de la **masse monétaire** de 8,3% en 2018 après 9,2% enregistrée en 2017. Cette hausse dans le sillage de celle du PIB en valeur, est amenée aussi bien par les dépôts que par la circulation fiduciaire qui progresseraient respectivement de 9,9% et 3,8% en 2018. Toutefois, la proportion des billets et pièces dans la masse monétaire (taux de préférence pour la liquidité) s'inscrit en baisse en relation avec la progression de la bancarisation et des nouveaux moyens de paiements.

Les **actifs extérieurs nets** sont prévus en hausse de 335,5 milliards en 2018. La position extérieure des banques devrait se dégrader au profit de celle de la Banque Centrale en lien avec le rapatriement des avoirs extérieurs.

Les **créances nettes sur l'administration centrale** varieraient de - 543,6 milliards en 2018 (dont -180,6 de remboursement des créances de la BCEAO et un emprunt net de 363,1 milliards auprès des banques primaires).

La progression des **créances sur l'économie** se situerait à un taux de 16,8% en 2018, après les différentes croissances observées sur les trois dernières années, en liaison avec le financement bancaire du secteur privé. Le ratio crédit à l'économie/PIB évoluerait de 26,9% en 2017 à 29,0% en 2018.

Tableau 11: Situation monétaire intégrée

<i>RUBRIQUES (en milliards de francs CFA sauf indications contraires)</i>	2017 Réalizations	2018 Prévisions	Variation en niveau	Variation en pourcentage
MASSE MONETAIRE	8 595,5	9 308,3	712,8	8,3%
Circulation Fiduciaire	2 301,0	2 387,6	86,6	3,8%
Dépôts	6294,5	6920,7	626,2	9,9%
ACTIFS EXTERIEURS NETS	1 738,5	2 074,0	335,5	19,3%
CREANCES INTERIEURES	7 934,8	8 391,9	457,1	5,8%
Créances nettes sur l'Administration	1 981,1	1 437,5	-543,6	-27,4%
Créances sur l'économie	5 953,7	6 954,4	1 000,7	16,8%

Source : BCEAO ; DGE/DPPSE

III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2018

Les finances publiques bénéficieraient d'un environnement favorable et des efforts d'assainissement de l'économie engagés par le Gouvernement. Toutes les prévisions financières sont donc soutenues par la poursuite de la mise en œuvre des réformes visant le renforcement de la transparence dans la gestion des Finances Publiques, notamment la gestion de la dette, les procédures d'exécution et de clôture budgétaire, les procédures de passation de marché et la gestion des entreprises publiques. Ces actions devraient permettre l'optimisation du recouvrement des recettes, la rationalisation des exonérations et une meilleure maîtrise des risques budgétaires.

III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons

L'évolution favorable de la conjoncture économique nationale combinée à la mobilisation des concours extérieurs devraient permettre de dégager des ressources supplémentaires pour les dépenses d'investissements.

Les recettes totales et dons sont estimés à 4 879,4 milliards (20,4% du PIB) contre 4 510,9 milliards en 2017 (20,4% du PIB), soit une hausse de 368,4 milliards (+8,2%). Ils se décomposent en recettes de l'État pour 4 576,3 milliards et en dons pour 303,0 milliards.

III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales

La bonne performance attendue des recettes publiques serait soutenue par un bon niveau des recettes fiscales qui passerait de 3 458,1 milliards en 2017 à 3 727,6 milliards en 2018. Ces recettes seraient composées essentiellement de la fiscalité intérieure (de 1 788,2 milliards en 2017 à 1 969,3 milliards en 2018) et de la fiscalité de porte (de 1 669,9 milliards en 2017 à 1 758,3 milliards en 2018). Ces bons niveaux de recouvrement s'expliqueraient principalement par la relance et la consolidation des activités économiques, ainsi que la mise en œuvre satisfaisante des mesures fiscales.

Au niveau de la DGI, l'impôt BIC hors pétrole est estimé à 348,7 milliards contre 306,8 milliards en 2017, en lien avec les efforts des services en matière de lutte contre la fraude et l'élargissement de l'assiette induite par la politique de promotion du secteur privé.

L'impôt sur les revenus et salaires est projeté à 523,3 milliards en 2018 après 456,6 milliards en 2017. Cette projection tient compte de

l'amélioration du marché de l'emploi, des revalorisations salariales, de l'application effective de l'augmentation du SMIG.

La TVA devrait passer de 379,5 milliards en 2017 à 440,0 milliards en 2018, en liaison avec la croissance de la consommation, le renforcement du contrôle fiscal, la gestion rationnelle des exonérations et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Les taxes sur les télécommunications sont estimées à 46,8 milliards en 2018, grâce à la hausse des consommations téléphoniques et aux actions de contrôle et de lutte contre la fraude.

Au niveau du Trésor, les recettes sont attendues en 2018 à 10,5 milliards contre 8,7 milliards réalisés en 2017, soit une hausse de 1,8 milliard.

Concernant la DGD, les taxes sur les produits pétroliers se situeraient à 394,1 milliards en 2018 après 352,4 milliards atteints en 2017, en lien avec les mises en consommation d'importants volumes de gasoil et de super carburant.

Les taxes sur les marchandises générales passeraient de 785,5 milliards en 2017 à 864,8 milliards en 2018, en liaison avec l'évaluation des vérificateurs et des visites systématiques, l'ouverture des bureaux frontières au dédouanement des marchandises non originaires de la CEDEAO et le redéploiement de Webb Fontaine dans plusieurs bureaux frontières.

Quant aux taxes à l'exportation, elles s'établiraient à 403,8 milliards contre une réalisation de 445,6 milliards en 2017, sous la houlette de l'agriculture d'exportation notamment la hausse attendue de la production de cacao et la bonne tenue des cours mondiaux.

III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont projetées à 629,1 milliards à fin 2018 contre 596,5 milliards en 2017, soit une hausse de 32,6 milliards expliquée principalement par le bon niveau de recouvrement des cotisations de sécurité sociale (+18,4 milliards).

III.1.3-Les dons

Les dons projet et programme devraient progresser à 303,0 milliards en 2018, après une réalisation de 266,1 milliards en 2017. Ils comprendraient 144,3 milliards de dons-projets et 158,7 milliards de dons-programme constitués du financement au titre du C2D et du PCD.

Tableau 12: Recettes fiscales 2016 à 2019 par régions financières (optique TOFE)

En milliards de Francs CFA	2016			2017			2018			2019		
	Réalisation	Évolution %	% PIB	Réalisation	Évolution %	% PIB	Estimation	Évolution %	% PIB	Prévision	Évolution %	% PIB
DGI	1 632,1	10,9	7,8	1 779,5	9,0	8,0	1 958,9	10,1	8,2	2 286,7	16,7	8,8
Impôts directs	843,8	8,0	4,0	940,7	11,5	4,2	1 082,2	15,0	4,5	1 249,3	15,4	4,8
dont Impôts sur bénéfiques	334,8	2,1	1,6	393,9	17,6	1,8	447,5	13,6	1,9	520,4	16,3	2,0
Impôts sur revenus et salaires	417,0	13,9	2,0	449,0	7,7	2,0	514,4	14,6	2,1	589,9	14,7	2,3
Impôts indirects	788,3	14,3	3,8	838,8	6,4	3,8	876,7	4,5	3,7	1 029,4	17,4	4,0
dont TVA	323,0	12,9	1,5	379,5	17,5	1,7	440,0	15,9	1,8	514,3	16,9	2,0
Droit d'enregistrement café -	128,5	49,0	0,6	80,7	-37,2	0,4	13,3	-83,5	0,1	33,3	150,9	0,1
Patentes et licences	11,2	12,3	0,1	24,5	119,2	0,1	28,2	15,1	0,1	33,0	17,0	0,1
Taxes d'exploitation pétrolière	23,6	-23,6	0,1	27,5	16,6	0,1	33,4	21,6	0,1	34,6	3,5	0,1
TRESOR	9,5	6,1	0,0	8,7	-8,4	0,0	10,5	20,6	0,0	9,4	-10,0	0,0
Impôts directs	8,1	11,4	0,0	7,6	-6,8	0,0	8,9	17,3	0,0	7,8	-12,5	0,0
Impôts indirects	1,4	-17,3	0,0	1,1	-17,7	0,0	1,6	43,1	0,0	1,7	4,1	0,0
DGD	1 556,1	5,5	7,4	1 669,9	7,3	7,5	1 758,3	5,3	7,3	1 829,5	4,1	7,0
Taxes hors produits pétroliers	738,5	2,0	3,5	785,5	6,4	3,5	864,8	10,1	3,6	942,2	8,9	3,6
Taxes sur produits pétroliers	343,3	19,4	1,6	352,4	2,7	1,6	394,1	11,8	1,6	399,9	1,5	1,5
Taxes à l'exportation	392,3	1,3	1,9	445,6	13,6	2,0	403,8	-9,4	1,7	382,1	-5,4	1,5
RECETTES FISCALES	3 197,7	8,2	15,3	3 458,1	8,1	15,6	3 727,6	7,8	15,6	4 145,7	11,2	15,9

Sources : DGTCF ; DGD ; DGE/DPPSE

Tableau 13: Recettes totales et dons 2016à 2019(optique TOFE)

(en milliards de FCFA)	2016		2017		2018		2019	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Recettes fiscales	3 197,7	15,3	3 458,1	15,6	3 727,6	15,6	4 145,7	15,9
Recettes non fiscales	531,6	2,5	596,5	2,7	629,1	2,6	614,7	2,4
Cotisations de sécurité sociale	443,3	2,1	455,7	2,1	474,1	2,0	501,0	1,9
Autres recettes non fiscales	88,3	0,4	140,7	0,6	154,9	0,6	113,7	0,4
<i>Recettes non fiscales du Trésor</i>	47,1	0,2	35,4	0,2	34,1	0,1	32,5	0,1
<i>Redevance de téléphonie cellulaire</i>	0,0	0,0	62,0	0,3	57,0	0,2	20,6	0,1
<i>Autres recettes (y/c Bonus de</i>	5,5	0,0	3,3	0,0	6,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DONS	253,5	1,2	266,1	1,2	303,0	1,3	302,6	1,2
Dons-projets	105,9	0,5	115,2	0,5	144,3	0,6	143,9	0,6
Dons-programmes	147,6	0,7	150,9	0,7	158,7	0,7	158,7	0,6
dont CDD	147,6	0,7	150,9	0,7	158,7	0,7	158,7	0,6
RECETTES TOTALES HORS DONS	3 884,2	18,6	4 244,8	19,2	4 576,3	19,1	5 031,0	19,3
RECETTES TOTALES ET DONS	4 176,6	20,0	4 510,9	20,4	4 879,4	20,4	5 333,6	20,5

Sources : DGTCP ; DGB ; DGE/DPPSE

III.2 - L'exécution des dépenses totales et prêts nets

La politique des finances publiques en matière de dépenses viserait la maîtrise des charges de fonctionnement afin de dégager une marge substantielle au profit des investissements. Ainsi, les dépenses totales et prêts nets s'établiraient à 5 833,7 milliards en 2018(24,4% du PIB) contre 5 509,3 milliards en 2017.

III.2.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes devraient s'afficher à 3 469,8 milliards en 2018contre 3 317,9 milliards en 2017, soit une augmentation de 151,9 milliards. Cette hausse serait essentiellement imputable aux dépenses de personnel qui atteindraient 1 635,4 milliards en 2018.

Les dépenses de personnel, estimées à 1 635,4 milliards contre 1 512,3 milliards en 2017, tiennent compte de la poursuite des avancements indiciaires tous les deux ans, du réajustement du taux de cotisation de la charge patronale de l'État de 19% à 16,7%; des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé, et de l'amélioration de la gestion des effectifs. Cette évolution de la masse salariale ne respecte certes pas la norme communautaire. Toutefois, ce niveau de dépenses est compatible avec les objectifs définis dans la stratégie de maîtrise de la masse salariale.

Les subventions et transferts accordés par l'État à certains de ses démembrés et organismes extérieurs sont estimés à 405,5 milliards en 2018après un niveau de 430,1 milliards en 2017. Ces subventions seraient notamment destinées aux écoles privées pour la prise en charge des frais d'écologie des élèves et étudiants affectés par l'État, aux Établissements Publics Nationaux pour mettre en œuvre certaines missions spécifiques de l'État. Des subventions et transferts seraient également alloués au secteur électricité, aux

Collectivités Décentralisées⁴ pour soutenir la politique de décentralisation de l'État, aux Ambassades et Représentations à l'étranger pour prendre en compte notamment l'impact financier de la réforme de la diplomatie et aux élèves et étudiants au titre des bourses, des kits scolaires et frais de transport.

Les dépenses de fonctionnement ressortiraient à 1 120,5 milliards en 2018contre 1 105,0 milliards en 2017, soit une baisse de 1,4%. Ces dépenses prennent en compte les consommations attendues en eau, téléphone et électricité des nouveaux services déconcentrés, de l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

III.2.2- Les dépenses d'investissement

Le renforcement des dépenses d'investissement devrait permettre au Gouvernement de poursuivre sa politique de croissance économique à travers la mise en œuvre du PND 2016-2020, en vue de l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2020. Les projets d'investissements se chiffrent à 1 658,9 milliards contre 1 526,8 milliards en 2017.

Ces investissements reflèteraient les priorités du Gouvernement en matière d'infrastructures structurantes, d'amélioration du cadre de vie des populations et de renforcement des bases de la croissance économique. La part du financement des projets sur concours extérieurs est prévue à 710,5 milliards.

III.2.3- Les dépenses de sécurité

Les dépenses de sécurité sont estimées à 29,4 milliards en 2018après s'être établies à 44,9 milliards en 2017. Ces dépenses

⁴Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de décentralisation et du développement local, le Gouvernement a procédé à la création de 31 régions, 2 districts autonomes et 197 communes.

comprendraient principalement les opérations au titre des activités du Conseil National de Sécurité (CNS) renfermant la sécurisation des élections locales et régionales.

Au total, l'année 2018 enregistrerait un solde budgétaire global déficitaire de 954,3 milliards (-4,0% du PIB) contre 998,3 milliards (-4,5% du PIB) en 2017. Le financement de ce déficit serait couvert notamment par les ressources à mobiliser sur les marchés monétaire et financier d'une valeur estimée à 1389,9 milliards dont 1115,1 milliards au titre de l'Eurobond.

Tableau 14: Dépenses totales de l'État 2016-2019 (optique TOFE)

(en milliards de FCFA)	2016		2017		2018		2019	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Personnel	1 400,8	6,7	1 512,3	6,8	1 635,4	6,8	1 720,8	6,6
Prestations sociales	260,7	1,2	263,7	1,2	301,7	1,3	330,3	1,3
CNPS	121,5	0,6	133,1	0,6	148,6	0,6	154,6	0,6
CGRAE	139,2	0,7	130,6	0,6	153,0	0,6	175,7	0,7
Subventions et transferts	385,8	1,8	430,1	1,9	405,5	1,7	391,2	1,5
Dépenses de fonctionnement	836,4	4,0	1 105,0	5,0	1 120,5	4,7	1 116,4	4,3
Dépenses du budget de l'État	539,3	2,6	700,2	3,2	638,7	2,7	635,2	2,4
Autres dépenses de fonctionnement	143,0	0,7	227,4	1,0	285,0	1,2	275,6	1,1
Dépenses sociales ciblées	6,8	0,0	6,7	0,0	6,8	0,0	8,8	0,0
Dépenses d'investissement	1 408,4	6,7	1 526,8	6,9	1 658,9	6,9	1 721,9	6,6
Sur ressources internes	1 031,4	4,9	873,7	3,9	924,1	3,9	1 001,3	3,8
Sur ressources externes	354,4	1,7	599,6	2,7	710,5	3,0	699,5	2,7
Dépenses de sécurité	129,4	0,6	44,9	0,2	29,4	0,1	24,6	0,1
Sur ressources internes	129,4	0,6	44,9	0,2	29,4	0,1	24,6	0,1
Sur ressources externes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses liées aux déchets toxiques	20,9	0,1	4,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0
Transferts en capital	66,9	0,3	46,0	0,2	28,9	0,1	24,0	0,1
Intérêts dus sur la dette	360,1	1,7	379,5	1,7	426,2	1,8	516,1	2,0
Sur dette intérieure	183,2	0,9	203,6	0,9	217,8	0,9	210,3	0,8
Sur dette extérieure	177,0	0,8	175,8	0,8	208,4	0,9	305,7	1,2
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DEPENSES PRIMAIRES (hors intérêts)	4 633,5	22,1	5 125,8	23,1	5 406,6	22,6	5 608,5	21,6
DEPENSES TOTALES ET PRETS	5 014,6	24,0	5 509,3	24,9	5 833,7	24,4	6 124,6	23,5

Sources : DGTCP ; DGBF ; DGE/DPPSE

III.3- La dette publique

L'exécution du service de la dette publique à fin 2018, devrait ressortir à 1 547,8 milliards contre 1 448,2 milliards en 2017. Ce niveau d'exécution représente 6,2% du PIB et 34,1% des recettes intérieures contre respectivement 6,1% et 33,8% en 2018. Il comprend 608,1 milliards de dette extérieure et 939,7 milliards de dette intérieure. Ce niveau de service devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés.

Le service de la dette intérieure devrait se chiffrer à 939,7 milliards en 2018 conformément aux prévisions. Ce service devrait être entièrement remboursé. Il est composé de 828,0 milliards de titres émis sur les marchés monétaire et financier et de 254,7 milliards de bons du Trésor, 298,9 milliards d'obligation du Trésor, 229,0 milliards d'emprunts obligataires. Les remboursements se répartissent comme suit :

- 37,2 milliards au profit de la BCEAO dont 31,0 milliards pour le compte des DTS et 6,2 milliards au titre des intérêts sur les avances statutaires;
- 63,8 milliards au profit des banques commerciales (25,7 milliards à la BACI; 7,2 milliards à la BNI ; 1,2 milliards pour la BICICI; et 0,5 milliard au profit de NSIA Banque CI) ;
- 3,5 milliards au niveau du secteur non bancaire.

En ce qui concerne le service dû au titre de la dette extérieure, il devrait ressortir à 608,2 milliards à fin décembre 2018. Il devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés et se compose comme suit :

- 128,8 milliards pour les créanciers multilatéraux dont 85,2 milliards pour le FMI, 15,1 milliards pour la BID,

11,7 milliards pour la BOAD et 7,8 milliards pour la Banque Mondiale ;

- 202,7 milliards pour le Club de Paris dont 158,7 milliards au titre du C2D et du PCD ;
- 35,2 milliards pour les autres créanciers bilatéraux dont 14,1 milliards au profit de Eximbank Chine et 11,1 milliards au titre du prêt Congo ;
- 223,4 milliards pour les commerciaux dont 217,8 milliards d'intérêts Eurobonds ; et
- 18,0 milliards au titre des charges exceptionnelles.

Tableau 15: Situation d'exécution du service de la dette publique en 2018

	Service dû prévisionnel	Service dû révisé
BCEAO	37,2	37,2
Banques commerciales	67,4	63,8
Secteur non bancaire	3,7	3,5
Bons du Trésor	254,7	254,7
Obligations du Trésor	299,0	298,9
Emprunts Obligataires	237,4	229,0
SUKUK	44,1	44,1
RCI	1,3	1,3
Frais et commissions	10,2	7,2
TOTAL DETTE INTERIEURE	955,0	939,7
Multilatéraux	131,5	128,8
Club de Paris	201,7	202,7
Autres bilatéraux	40,9	35,2
Commerciaux	219,5	223,4
dont Eurobond	214,8	217,8
Charges Exceptionnelles	18,0	18,0
TOTAL DETTE EXTERIEURE	611,6	608,2
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	1 566,6	1 547,8

Sources: DGTCP, DGE/DPPSE

Tableau 16: Service de la dette publique réglé 2016-2019

En milliards sauf indication	2016	2017	2018	2019
SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE	480,6	556,3	608,2	759,1
% PIB	2,3%	2,5%	2,5%	2,9%
% des recettes intérieures	12,4%	13,1%	13,3%	15,1%
% des recettes d'exportation	6,9%	7,4%	7,8%	8,9%
SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE	957,9	891,9	939,7	1147
% PIB	4,6%	4,0%	3,9%	4,4%
% des recettes intérieures	24,7%	21,0%	20,5%	22,8%
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	1438,5	1448,2	1547,9	1906,1
% PIB	6,9%	6,5%	6,5%	7,3%
% des recettes intérieures	37,0%	34,1%	33,8%	37,9%

Sources : DGTCP, DGE/ DPPSE

IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2018

En 2018, les réformes menées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du programme économique et financier ont visé les objectifs spécifiques de (i) consolidation budgétaire de l'État; (ii) renforcement de la gestion des finances publiques et la maîtrise des risques budgétaires; (iii) renforcement du climat des affaires et développement du secteur privé; (iv) développement du secteur financier; (v) renforcement de l'appareil statistique. Ainsi, les grands axes des réformes mises en œuvre sont :

En matière de **politique et administration fiscales**, le Gouvernement a mis en œuvre plusieurs mesures afin d'accroître le

niveau de recouvrement des recettes fiscales notamment (i) l'adoption d'un plan d'actions visant à améliorer le suivi des marchandises en transit ; (ii) l'opérationnalisation du paiement des impôts par téléphone mobile pour les contribuables de l'impôt foncier et ceux relevant de l'impôt synthétique ; (iii) l'opérationnalisation des deux nouveaux centres des moyennes entreprises (CME) ; (iv) l'adoption d'un nouveau code des investissements, et d'un plan d'actions afin de rationaliser les exonérations fiscales ; (v) le non renouvellement des exonérations temporaires qui prennent fin en décembre 2018 à l'exception de celles liées aux dons et aux secteurs sociaux (éducation, santé) ; et (vi) le déploiement d'un deuxième scanner à la frontière nord.

Encadré 1 : Effort de recouvrement fiscal

Dans le but d'accroître les recettes fiscales tout en restant conforme aux normes communautaires, le Gouvernement a adopté conformément à son engagement au titre du Programme économique et financier, certaines mesures fiscales dans le cadre de la loi des finances 2018. Ces mesures, qui avaient été approuvées par l'Assemblée Nationale visaient à augmenter l'assiette fiscale à travers l'élargissement du champ de la fiscalité en intégrant de nouvelles mesures et en aménageant les dispositions existantes. Ces mesures visaient également à aménager la fiscalité sur les PME, notamment en simplifiant les modes de calcul et en réformant les seuils d'imposition. L'application de ces mesures s'est heurtée à la position de l'ensemble du secteur privé qui les a contestées. Les incidences sociales de la crise née de cette situation et le besoin de maintenir un climat de confiance avec le secteur privé ont amené le Gouvernement à réviser l'annexe en introduisant les aménagements nécessaires sur les points nécessitant des approfondissements avec le secteur privé.

Dans le cadre de ces aménagements et tenant compte de l'équilibre budgétaire et de la bonne dynamique du secteur de l'anacarde, le Gouvernement a instauré un droit unique de sortie sur la noix de cajou équivalent à 10% du prix CAF. En outre, il a mis en œuvre d'importantes réformes administratives en vue d'améliorer l'efficacité des services fiscaux et accroître la capacité de recouvrement de l'impôt. La combinaison de ces mesures de politique et d'administration fiscales a permis de combler le gap découlant des aménagements sur l'annexe fiscale. Pour ce qui est des efforts d'amélioration de l'efficacité des services, les mesures mises en œuvre concernent notamment : (i) le renforcement du contrôle fiscal avec l'élaboration d'un programme de contrôle 2018 basé sur l'analyse du risque pour 50% du fichier des entreprises à contrôler, (ii) l'opérationnalisation de la direction en charge de l'analyse du risque et des enquêtes fiscales (iii) la mise en œuvre de l'obligation de déclaration et de paiement des impôts en ligne pour toutes les entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions FCFA à compter d'avril 2018, (iv) l'opérationnalisation en année pleine des deux nouveaux centres des moyennes entreprises (CME), ce qui va permettre de réduire le taux de défaillance pour le ramener entre 3% et 5% comme c'est le cas pour les deux anciens CME, (v) la mise en œuvre de la certification des états financiers des entreprises dans le cadre de laquelle les premiers états financiers certifiés sont déposés à compter d'avril 2018, (vi) le croisement des fichiers de paiement des dépenses du Trésor avec la situation fiscale des entreprises ainsi que l'analyse croisée des données de déclaration avec les données en provenance de la Douane.

Dans le cadre de la modernisation de **la gestion des finances publiques**, le Gouvernement entend finaliser en 2018, les derniers textes réglementaires d'application des lois organiques relatives au cadre harmonisé de gestion des finances publiques dont les projets de décret relatifs (i) au contrôle financier et budgétaire, (ii) à la charte de gestion des programmes et (iii) à la comptabilité matières.

Des actions sont menées en vue de la finalisation (i) de la conception du Système d'Information Budgétaire (SIB), (ii) du module d'interfaçage entre le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP) et le Système de comptabilité publique (ASTER), (iii) de la phase 1 de la dématérialisation des marchés publics en rendant opérationnels les modules « e-marchés », « e-learning » et « décisionnel », (iv) de la connexion des Établissements Publics Nationaux (EPN) et des Sociétés d'État (SODE) au SIGMAP via internet, (v) de l'opérationnalisation des 30 cellules de passation des marchés publics au sein des différents ministères, et (vi) de l'interconnexion entre le Système d'Information et de Gestion des Entreprises Publiques (SIGEP) et le SYGADE.

Enfin, le Gouvernement poursuit les actions engagées pour (i) l'effectivité de la phase pilote du Compte Unique du Trésor en vue d'améliorer la gestion de la trésorerie en 2018, et (ii) la transcription des opérations financières de l'Administration Centrale dans le TOFE selon le MSFP 2001/2014 par l'intégration progressive des données transmises par les EPN.

Concernant **la gestion des risques budgétaires**, le Gouvernement a continué de renforcer la surveillance des risques liés aux entreprises du secteur public et aux partenariats publics-privés.

Au niveau du secteur public, les plans de restructuration des entreprises du secteur énergie devraient être finalisés en 2018, notamment la restructuration de la dette de la SIR, et la mise en œuvre du plan stratégique de restructuration de PETROCI. Pour le

secteur électricité, en vue de consolider son équilibre financier, et accroître davantage l'offre d'électricité (i) les protocoles d'accord signés entre le secteur et les EPN pour l'apurement des arriérés ont commencé à être mis en œuvre, et (ii) les arriérés des producteurs indépendants d'électricité (IPP) et gaziers seront apurés via un financement à moyen et long terme garanti partiellement par la MIGA (filiale du Groupe de la Banque Mondiale). En outre, le Gouvernement a poursuivi le renforcement de la base de données, au fur et à mesure de la disponibilité des informations, sur le service de la dette des entreprises publiques, et continue de veiller à l'application de l'arrêté sur les conditions d'endettement des entreprises du portefeuille de l'État. Enfin, les contrats de performance sont étendus à sept autres entreprises publiques pour porter à quatorze le nombre total.

Quant aux partenariats publics-privés, conformément aux recommandations du PIMA (Public Investment Management Assessment), leur dispositif institutionnel est en cours de renforcement, et l'articulation entre les différents outils de programmation et de budgétisation des investissements publics en cours d'amélioration. Les informations sur la base de données des PPP seront affinées avec la revue exhaustive des projets PPP en 2018 dans l'ensemble des ministères afin de redimensionner le portefeuille des PPP.

Relativement au développement du secteur financier, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie d'assainissement et de redimensionnement du portefeuille des banques publiques en vue de renforcer la solidité du système bancaire. A ce titre, il a procédé au paiement du solde de la contribution de l'État dans la recapitalisation de l'une des banques publiques en vue de finaliser son plan de restructuration. Aussi, il a créé une Cellule de promotion de l'inclusion financière en février 2018, pour veiller à la stratégie régionale d'inclusion financière dans

l'UEMOA, entres autres, par l'adoption de programmes spécifiques d'appui au secteur de la finance décentralisée.

Pour le **renforcement du climat des affaires et le développement du secteur privé**, le Gouvernement a initié la mise en œuvre de réformes de seconde génération pour améliorer ses performances en matière de 'Doing Business'. Il s'agit entres autres de (i) l'opérationnalisation de la création d'entreprise en ligne en Côte

d'Ivoire, (ii) la mise en ligne des informations relatives aux licences et permis d'affaires, (iii) la mise en place du guichet virtuel de raccordement à l'électricité, (iv) la mise en ligne des informations sur la propriété foncière, (v) la mise en place du Portail Unique de services à l'investisseur, (vi) la mise en œuvre du portail web d'informations commerciales et (vii) la mise en œuvre du Dispositif de soutien au financement des PME.

Encadré 2 : Initiatives en faveur du financement des PME.

➤ **CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL**

L'Agence des PME :

L'Agence Côte d'Ivoire PME a été créée par décret, son DG est recruté et cette Agence fonctionne depuis septembre 2017 pour une meilleure promotion des PME.

L'Incubateur d'Abidjan :

Un terrain a été acquis avec un bâtiment déjà construit. Ce bâtiment a été réhabilité et il est en cours d'équipement pour abriter l'incubateur dont le rôle est de contribuer à réduire le taux de mortalité des entreprises naissantes.

Développement du crédit-bail :

La loi sur le crédit-bail est en cours d'opérationnalisation : Œuvre conjointe du Ministre en charge de l'Économie et des Finances et du Ministre en charge des PME, la loi sur le crédit-bail a été votée par le Parlement et des formations en faveur des PME ont déjà été réalisées (plus de 450 PME formées en 2016). La mise en œuvre de cette loi devra contribuer à l'amélioration de l'accès des entreprises aux moyens de financement.

➤ **APPUI TECHNIQUE**

Création d'un fonds de garantie dédié aux PME:

Le faible accès des PME aux financements constitue pour elles l'un des principaux handicaps à leur développement. Le principe de la mise en place d'un Fonds de garantie en faveur des PME est précisé par la Stratégie Phoenix et repris par la loi n-2014-140-portant Orientation de la Politique Nationale de Promotion des PME.

Les Cabinets conseil commis à cette fin ont mené l'étude préalable à la mise en place du Fonds de Garantie. Les premières conclusions de cette étude ont fait l'objet d'une restitution suivie d'analyses et de recommandations avec des experts de African Guarantee Fund du Kenya, du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE) du Bénin et d'autres experts locaux, en présence des différentes parties prenantes intéressées par ce projet.

Opérationnalisation des conventions signées avec la BACI et Coris Bank :

En vue de permettre aux entreprises de petite taille d'avoir accès aux financements bancaires à des conditions plus souples que celles offertes par le marché, deux conventions ont été signées avec les banques ci-dessus citées pour une enveloppe globale de 15 milliards de FCFA, dont cinq (5) spécifiquement réservés aux femmes entrepreneures. Après huit (8) mois de mise en œuvre, cette initiative a permis à 80 promoteurs de voir leurs demandes de crédits approuvées pour un montant total de 1,3 milliards de FCFA.

Mise en œuvre du "Dispositif de soutien au financement des PME dans les États membres de l'UEMOA :

D'origine communautaire, cette initiative est portée par la BCEAO. En Côte d'Ivoire, elle a débuté en août 2017 et a pour objectif de sélectionner des structures d'accompagnement des PME en vue de faciliter leur financement par les banques et autres établissements financiers.

Des structures ont été sélectionnées et le dispositif a été lancé en Côte d'Ivoire depuis le mois d'août 2018, en présence du Ministre de l'Économie et des Finances, du Secrétaire d'État en charge des PME et du Président de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI).

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2019

I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2019

I.1- L'environnement économique international

En 2019, l'activité économique mondiale devrait atteindre 3,9% comme en 2018 sur la base d'une consolidation de la croissance dans les pays émergents et en développement (5,0% contre 4,9% en 2018) malgré un léger ralentissement dans les pays avancés (2,2% contre 2,4% en 2018).

Dans la plupart des pays avancés, la croissance resterait modérée, caractérisée par une faible croissance potentielle et un rétrécissement graduel des écarts de production. Les États-Unis afficheraient un taux de croissance de 2,7% en 2019 contre 2,9% en 2018, lié à l'hypothèse d'une relance budgétaire de grande envergure, conjuguée à une demande finale privée déjà robuste qui portera la production davantage au-delà de son potentiel.

La zone euro afficherait une croissance modérée de 2,0% en 2019 contre 2,2% en 2018, favorisée par une demande intérieure plus vigoureuse dans l'ensemble de la zone, d'une politique monétaire accommodante et d'une amélioration des perspectives de la demande extérieure.

Les pays émergents et en développement enregistreraient une croissance de 5,0% et continueraient de présenter des perspectives différenciées. Bien que la croissance élevée s'explique principalement par la persistance de solides résultats économiques dans les pays émergents d'Asie, la hausse attendue tient à une amélioration des perspectives des pays exportateurs de produits de base après trois années d'activité très faible.

La croissance en Afrique Subsaharienne connaîtrait une hausse de 3,8% en 2019 contre 3,3% en 2018, liée principalement à la hausse

des prix des matières premières et aux performances individuelles du Nigéria et de l'Afrique du Sud. Ainsi, la croissance au Nigéria devrait passer de 2,1 % en 2018 à 2,3 % en 2019, en raison de la hausse des prix, des recettes et de la production du pétrole. Quant à l'Afrique du Sud, la croissance économique devrait afficher une progression de 1,7 % en 2019 contre 1,5% en 2019. Les changements à la tête du pays devraient inspirer un regain de confiance qui se traduira par une hausse de l'investissement.

Concernant le marché des produits de base, il se caractériserait par la baisse des cours en FCFA/Kg du cacao (-4,0%), du café (-3,6%), du coton (-0,6%), et de l'or (-2,1%). En revanche, les cours du caoutchouc (+3,9%), de l'huile de palme (+1,9%), du sucre (+2,2%) et du pétrole brut (+0,4%) seraient en hausse. Quant au taux de change, il serait marqué par une appréciation du dollar par rapport au FCFA de 1,3% en 2019.

Tableau 17: Cours des matières premières de 2017 à 2019

PRODUITS	2017	2018	2019 (prév)
Café (F CFA/kg)	1 333,7	1 076,8	1 037,9
Cacao (F CFA/kg)	1 179,0	1 241,5	1 191,7
Coton (F CFA/kg)	1 070,9	1 137,8	1 130,5
Caoutchouc (F CFA/kg)	1 163,0	874,0	907,7
Huile de palme	376,3	320,1	326,3
Pétrole brut (F CFA/baril)	30 681,1	38 370,2	38 540,7
Or (F CFA/once)	730 302,0	697 409,5	682 554,5

Sources : Banque Mondiale, FMI (WEO, Août 2018) DGE/ DPPSE

I.2- L'environnement national

Ainsi, après un taux de croissance de 7,7% en 2018, la performance économique en 2019 serait marquée par un taux de croissance de 7,8% dont les supports du côté de l'offre seraient principalement la production agricole (agriculture vivrière et d'exportation), la reprise de la production de pétrole brut et la consolidation de l'industrie manufacturière, des BTP et des services.

Les composantes de la demande devraient poursuivre leur évolution positive grâce à l'affermissement des investissements (+14,1%) et la vigueur de la consommation finale (+6,7%). Cette stimulation de la demande induirait une hausse des importations de 8,1% pendant que les exportations se consolideraient à 7,8%.

I.2.1- Du côté de l'offre

Les différentes évolutions de l'offre se présentent comme suit :

I.2.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait croître de 5,1% tiré par l'agriculture vivrière (+5,6%) et l'agriculture d'exportation (+4,6%). Il bénéficierait de la poursuite des investissements dans le secteur agricole (PNIA) et de la redynamisation des organisations professionnelles dans les secteurs du vivrier, de l'agriculture d'exportation (coton-anacarde, etc.), de la pêche et de l'élevage. En outre, les projections dans le domaine agricole tablent sur un meilleur traitement phytosanitaire des plantations ainsi qu'une amélioration des voies de desserte et des prix rémunérateurs.

I.2.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire progresserait de 8,6%, soutenu par les BTP (+20,0%), les autres industries manufacturières (+7,8%), les

industries agroalimentaires (+10,1%) et l'énergie (+3,6%). En outre, l'activité industrielle soutenue par les investissements publics bénéficierait de l'augmentation des capacités de production, de nouvelles installations et de la dynamique des demandes intérieures privées.

I.2.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire évoluerait de 10,0% en 2019, grâce à l'ensemble de ses composantes, notamment le transport et les télécommunications qui augmenteraient respectivement de 10,4% et 10,0%, le commerce de 9,5% et les autres services de 10,2%. Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

I.2.1.4- Les droits et taxes

Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 7,4%, grâce notamment aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

I.2.1.5- Le secteur non marchand

Le secteur non marchand devrait croître de 2,8% prenant en compte les effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous.

I.2.2- Du côté de la demande

La demande en 2019 serait tirée par l'affermissement des investissements (+14,1%) et la consolidation de la consommation finale (+6,7%).

Les investissements (+14,1%) seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics (infrastructures socioéconomiques, logements sociaux, etc.) et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et de la construction. Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 22,1% du PIB. Le taux d'investissement public s'établirait à 7,2% en 2019.

Quant à la **consommation finale** (+6,7%), elle bénéficierait de la hausse des revenus des ménages et de la création d'emplois.

Les importations de biens et services progresseraient de 8,1% en 2019, sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. Les **exportations de biens et services** seraient en hausse de 7,8% en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

L'inflation serait contenue à 0,5% en dessous du seuil communautaire de 3%, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la stabilité des prix des produits pétroliers, à un meilleur approvisionnement des marchés des autres biens de consommation finale et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Tableau 18 : Cadrage macro-économique 2016-2019

Croissance en volume en %	2016	2017	2018	2019(Prév.)
PIB réel	8,0	7,7	7,7	7,8
Secteur Primaire	7,5	11,2	3,1	5,1
Secteur Secondaire	6,6	3,0	8,5	8,6
Secteur Tertiaire	8,9	6,6	10,8	10,0
Secteur non marchand	6,6	15,8	3,2	2,8
Consommation finale	11,2	4,0	6,7	6,7
FBCF	2,9	11,9	14,1	14,1
Exportation de biens et services	2,2	17,6	6,9	7,8
Importation de biens et services	1,9	7,5	8,0	8,1
Déflateur du PIB	-1,1	-1,7	0,5	0,7

Source : DGE/DPPSE

I.2.3- La balance des paiements⁵

En 2019, le solde global devrait ressortir excédentaire à 0,3% du PIB.

Le **compte courant** continuerait d'être déficitaire pour ressortir à 3,6% du PIB contre 3,4% en 2018, sous l'effet d'une consolidation probable de l'excédent commercial (+7,0%).

Le **compte de capital** devrait rester excédentaire, à 0,6% du PIB, toujours sous l'effet de la mobilisation des dons projets.

Le **compte financier** se caractériserait par des entrées nettes de capitaux étrangers sous forme d'investissements directs étrangers entrants dont l'accroissement serait de 8,6%, en relation avec l'amélioration du climat des affaires ainsi que la poursuite des actions de promotion conduites par l'État à l'étranger. De plus, les mobilisations de ressources financières extérieures par l'Administration Publique au titre des prêts projets seraient en hausse, en lien avec les besoins de l'État en vue de l'exécution du PND 2016-2020. Toutefois, les investissements de portefeuille seraient plus faibles par rapport aux années antérieures, en relation avec la baisse des émissions de titres sur les marchés financiers régionaux et internationaux par l'Administration publique.

⁵ Prévisions de la DPPSE

Tableau 19 : Balance des paiements 2017-2019

En milliards de F CFA	2017	2018	2019 (prév.)
Compte des transactions courantes	-521,2	-808,9	-940,5
Biens	1829,6	1718,3	1833,3
Services	-1318,8	-1411,0	-1529,1
Revenus	-720,6	-777,1	-899,5
Transfert courants	-311,3	-339,1	-345,2
Compte de capital	119,9	149,0	143,9
Transferts de capital	119,9	149,0	143,9
Acquisitions et cessions d'actifs non financiers	0,0	0,0	0,0
Compte financier	-449,3	-995,4	-866,7
Investissements directs	-332,3	-337,4	-366,3
Investissements de portefeuille	-743,7	-1021,4	-541,2
Autres investissements	626,6	363,4	40,8
Erreurs et omissions	0,0	0,0	0,0
Solde global	48,1	335,5	70,0
Variation des AEN	-48,1	-335,5	-70,0
Financement exceptionnel	0	0	0

Sources : BCEAO ; DGE/DPPSE

I.2.4.- La situation monétaire⁶

Les **statistiques monétaires** en 2019 seraient marquées par une augmentation de la **masse monétaire** de 12,7% en 2019 après 8,3% enregistrée en 2018. Cette hausse dans le sillage de celle du PIB en valeur, est amenée aussi bien par les dépôts que par la circulation fiduciaire qui progresseraient respectivement de 13,7% et 9,8% en 2019.

⁶ Prévisions de la DPPSE

Les **actifs extérieurs nets** sont prévus en hausse de 70,0 milliards en 2019. La position extérieure des banques devrait se dégrader au profit de celle de la Banque Centrale en lien avec le rapatriement des avoirs extérieurs.

Les **créances intérieures** se consolideraient davantage de 869,9 milliards pour se situer à 9 261,8 milliards en 2019, après 8391,9 milliards en 2018 sous l'effet conjugué d'un désengagement net de l'État de 7,4 milliards (dont un remboursement de 108,6 milliards à la BCEAO et un emprunt net de 101,2 milliards auprès des banques) et d'une hausse des **créances sur l'économie** (+15,5% ; +1 079,7 milliards) en liaison avec le financement bancaire du privé.

Le ratio crédit à l'économie/PIB évoluerait de 31,0% en 2019 après 29,0% en 2018.

II. PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2019

Les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 2019 sont basées sur un taux de croissance du PIB de 7,8%.

II.1- Les recettes totales et dons

Les **recettes totales et dons** passeraient de 4 879,4 milliards en 2018 à 5 333,6 milliards en 2019. Ils se décomposent en recettes fiscales (4 145,7 milliards), en recettes non fiscales (614,7 milliards) et en dons (302,6 milliards).

II.1.1- Les recettes fiscales⁷

Les recettes fiscales sont prévues à 4 145,7 milliards en 2019 contre 3 727,6 milliards en 2018. Les actions menées par le Gouvernement

⁷ n/c les recettes affectées des Collectivités et structures étatiques

pour améliorer le recouvrement des ressources seront poursuivies. Il s'agit notamment de la réorganisation de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) ; du fonctionnement optimal de la procédure de télé déclaration instituée depuis 2015 ; de l'informatisation de la gestion des exonérations et des remboursements de crédits de TVA, de l'amélioration de la prise en charge des marchandises aux bureaux frontières, ainsi que de l'intensification de la lutte contre la fraude par l'installation des ponts bascules et la mise en service des nouveaux scanners.

Par régie financière, les projections se présentent comme suit :

Les recettes de la DGI sont projetées à 2 286,7 milliards et se décomposeront selon les principales natures d'impôts de la façon suivante :

- **l'impôt BIC hors pétrole** passerait de 348,7 milliards en 2018 à 401,5 milliards en 2019, en relation avec le regain d'activité en 2018 ;
- **l'impôt sur les revenus et salaires** devrait enregistrer en 2019, une hausse de 74,4 milliards par rapport au niveau à fin 2018 pour se situer à 597,7 milliards compte tenu de la relance de la politique de l'emploi et des recrutements dans les secteurs sociaux de la santé et de l'éducation, de la poursuite de la politique de déblocage, des avancements judiciaires dans l'administration publique ;
- **la TVA intérieure** est projetée à 514,3 milliards en 2019, en hausse de 74,3 milliards par rapport à 2018. Outre la prise en compte de l'accroissement de la consommation finale induite par la hausse des revenus, cette projection intègre les actions de renforcement des contrôles.

Les recettes du Trésor sont prévues pour 9,4 milliards contre une estimation à fin 2018 de 10,5 milliards. Les impôts directs sont projetés à 7,8 milliards et les impôts sur biens et services sont à 1,7 milliard.

Les recettes de la DGD, composées des taxes sur les produits pétroliers, des taxes sur les marchandises générales et des taxes à l'exportation, sont prévues pour s'établir à 1 849,5 milliards en 2019.

- **Les taxes sur les produits pétroliers** sont projetées en hausse en rapport avec l'augmentation des volumes de mise à la consommation de gasoil, de super carburant et de pétrole lampant. Ainsi pour 2019, ces taxes sont projetées à 399,9 milliards ;
- **Les taxes sur les marchandises générales** enregistreraient une hausse, en raison de l'accroissement de l'importation des biens et services attendus, du renforcement de la lutte contre la fraude ainsi que la célérité dans les opérations de dédouanement. Ainsi, ces taxes ressortiraient à 942,2 milliards ;
- **Les taxes à l'exportation**, quant à elles, se situeraient à 402,1 milliards prenant essentiellement en compte l'évolution du volume et la taxation du café et du cacao.

II.1.2- Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont prévues à 614,7 milliards en 2019 contre 629,1 milliards en 2018, tenant compte de l'impact de la réforme de la sécurité sociale.

II.2- Les dons

S'agissant des dons, ils ressortiraient à 302,6 milliards en 2019 après un niveau attendu de 303,0 milliards en 2018. Ils prennent uniquement en compte les projets ayant des conventions signées.

II.3- Les dépenses publiques⁸

Les dépenses totales et prêts nets sont estimés à 6 124,6 milliards en 2019 contre 5 833,7 milliards en 2018, soit une hausse de 291,0 milliards. Cette augmentation serait liée notamment à la prise en compte de la totalité de l'impact financier du déblocage des avancements indiciaires de l'ensemble des fonctionnaires. En outre, les investissements connaîtraient une hausse du fait de la mise en œuvre d'importants programmes tels que « l'école pour tous » avec notamment la construction et l'extension des Universités, la construction de salles de classes.

II.3.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes s'élèveraient à 3 567,5 milliards contre 3 469,8 milliards en 2018, soit une hausse de 2,8%. L'exécution projetée des principales composantes des dépenses courantes se déclinerait comme ci-après :

Les charges salariales devraient passer de 1 635,4 milliards en 2018 à 1 720,8 milliards en 2019, soit une hausse de 85,5 milliards (+5,2%) afin de prendre en charge les recrutements ordinaires ainsi que les impacts financiers de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de gestion de la masse salariale.

⁸ n/c la contrepartie des recettes affectées qui ne figuraient pas dans les dépenses du TOFE

Les subventions et transferts sont projetés à 391,2 milliards en 2019. Ces subventions seront affectées essentiellement aux écoles privées, aux EPN, aux collectivités, au secteur électricité et à la filière coton.

Les dépenses de fonctionnement s'afficheraient à 1 116,4 milliards, soit une baisse de 4,1 milliards par rapport à 2018.

II.3.2- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établiraient à 1 721,9 milliards en 2019 contre 1 658,9 milliards en 2018, soit une hausse de 63,0 milliards (+3,8%) prenant en compte les priorités du PND II traduites dans le PIP. Les financements sur ressources extérieures représenteraient 40,6%.

II.4- La dette publique

Au niveau de la dette publique, les prévisions de service pour 2019 se situent à 1 906,1 milliards dont 759,1 milliards pour la dette extérieure et 1 147,0 milliards pour la dette intérieure, soit une hausse de 358,3 milliards par rapport au service estimé de 2018. Ce service représente 38,0% des recettes intérieures et 7,3% du PIB contre respectivement 33,8% et 6,5% en 2018.

S'agissant du service de la dette intérieure, il est prévu à 1 147,0 milliards et comprend :

- 30,4 milliards pour la BCEAO ;
- 38,1 milliards pour les Banques commerciales ;
- 173,3 milliards de bons du Trésor ;
- 247,3 milliards d'emprunts obligataires ;
- 475,3 milliards d'obligation du Trésor ;
- 73,9 milliards de SUKUK ;
- 13,0 milliards de commissions et frais sur les titres publics.

Concernant la dette extérieure, le service prévisionnel en 2019 est de 759,1 milliards. Il se répartit de la manière suivante :

- 141,6 milliards dus aux multilatéraux ;
- 199,4 milliards dus au Club de Paris dont 158,7 milliards de C2D et du PCD;
- 344,4 milliards dus aux commerciaux dont 298,7 milliards au titre des Eurobonds ;
- 70,7 milliards dus aux autres bilatéraux.

Le solde budgétaire global afficherait un déficit de 791,1 milliards (3,0% du PIB) en 2019 contre 4,0% en 2018. Ce déficit serait financé par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier sous régionaux prévues à 1 414,2 milliards, des appuis budgétaires de 220,9 milliards et des prêts projets pour 555,6 milliards.

III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2019

A moyen terme, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes et mesures de politiques structurelles profondes afin de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires. A ce titre :

En matière de fiscalité, le Gouvernement envisage mettre en œuvre des mesures de politique et d'administration fiscale visant à accroître la pression fiscale de 15,6% à 17,0% entre 2018 et 2019. Pour atteindre cet objectif, les mesures suivantes sont prises :

- finaliser la mise à jour de la base de données des contribuables de la DGI sur la base de l'identifiant unique ;
- définir une fiscalité optimale pour les PME ;
- améliorer le rendement de la TVA ;

- procéder à l'instauration de caisses enregistreuses pour une meilleure maîtrise des chiffres d'affaires des opérateurs économiques ;
- prendre les dispositions pour améliorer le recouvrement de l'impôt foncier ;
- définir une stratégie pour formaliser les activités informelles afin d'accroître l'assiette.

Au niveau de la gestion des finances publiques, conformément à sa politique budgétaire caractérisée par une réduction progressive du déficit budgétaire, tout en assurant le financement des infrastructures socioéconomiques de base, et des dépenses pro-pauvres, le Gouvernement poursuivra les travaux visant notamment à (i) l'évaluation des modalités d'une interconnexion effective le SIGFIP et le Système Intégré d'Analyse, de Programmation et de Suivi - Évaluation (SINAPSE) ainsi que la définition des flux de données à échanger avec leur périodicité ; (ii) la finalisation du projet d'interconnexion entre le Système d'Information et de Gestion des Entreprises Publiques (SIGEP) et le Système de Gestion et d'Analyse de la Dette (SYGADE); (iii) une meilleure articulation entre les plans et outils d'exécution budgétaire notamment les plans d'engagement, de passation de marchés et de trésorerie.

Dans cette dynamique, et conformément à certaines recommandations de la mission PIMA (Public Investment Management Assessment), il procédera à (i) la prise en compte des projets PPP dans le Programme d'Investissement Public (PIP); (ii) l'élaboration d'un manuel de procédures d'élaboration du PIP et sa publication, l'évaluation des charges récurrente et leur prise en compte dans la sélection des projets d'investissement ; et (iii) la mise en place du suivi physique des projets d'investissement.

Quant à la gestion de la dette publique, le Gouvernement continuera la mise en œuvre de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) 2017-2022 qui accorde une part prépondérante au recours au marché sous régional, tout en recourant aux financements extérieurs aux moindres coûts possibles. Ainsi, il veillera, entre autres, à (i) élargir et à diversifier la base des créanciers nationaux et régionaux; (ii) privilégier avec prudence les guichets semi-concessionnels pour les financements extérieurs, et (iii) améliorer la gestion de la trésorerie à travers notamment l'entière opérationnalisation du Compte Unique du Trésor.

En outre, en vue de doter la Côte d'Ivoire d'un cadre juridique moderne, harmonisé, intégrant les meilleures pratiques internationales, le Gouvernement finalisera les projets de textes relatifs au cadre juridique de la dette et des procédures du Comité National de la Dette Publique.

Concernant le secteur financier, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre du Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI) afin de bâtir un système financier solide capable de répondre aux besoins de financement croissants de l'économie. Dans ce cadre, les efforts pour réduire les vulnérabilités dans le secteur financier seront accrus, notamment au niveau du secteur bancaire et du secteur de la microfinance. Ils concerneront :

- la finalisation du processus de redimensionnement du portefeuille des banques publiques ;
- l'assainissement et le renforcement du secteur de la microfinance via la fermeture des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) illicites, et le renforcement des capacités des acteurs du secteur ;
- la finalisation du plan de restructuration de l'UNACOOPEC-CI ;

- la mise en place d'un Fonds de refinancement des SFD en collaboration avec les partenaires techniques et financiers.

Par ailleurs, le Gouvernement continuera également de mener les actions pour améliorer la transparence dans le secteur financier et promouvoir l'inclusion financière. Dans ce cadre, la pleine opérationnalisation de l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers devrait permettre de (i) favoriser la transparence et la comparabilité des services financiers, (ii) assurer une meilleure gestion des plaintes des utilisateurs des services financiers et (iii) renforcer l'éducation financière.

Au niveau du climat des affaires et du secteur privé, le Gouvernement entend continuer la mise en œuvre de réformes de seconde génération (voir encadré 3 ci-après) pour ancrer ses avantages en matière de "Doing Business".

Encadré 3 : Réformes prévues pour l'amélioration du climat des affaires à moyen terme.

1. **Création d'entreprise**

- Régulariser les entreprises anciennement immatriculées en leur attribuant un identifiant unique à partir de juin 2018 ;
- Dématérialiser progressivement la délivrance des licences et permis d'affaires (agrément, certificats, autorisations) ;

2. **Raccordement à l'électricité**

Mettre en place un modèle économique viable de réduction des coûts d'entrée au raccordement à l'électricité ;

3. **Transfert de propriété**

Mise en place du Système d'Information Géographique (SIG) ;

4. **Octroi du Permis de construire**

- Élaboration, adoption et promulgation de la loi portant Code de la construction et du bâtiment ;
- Mise en place du logiciel de gestion du permis de construire au Guichet unique du permis de construire ;

5. **Commerce frontalier**

Finaliser la pleine opérationnalité du Guichet Unique du Commerce Extérieur Commerce Transfrontalier ;

6. **Exécution des contrats**

Produire des statistiques de l'activité judiciaire du Tribunal de Commerce d'Abidjan ;

7. **Règlement de l'insolvabilité**

Vente aux enchères en ligne.

CONCLUSION GENERALE

Le Rapport Économique et Financier 2019 montre l'impact positif de la mise œuvre des actions entreprises par le Gouvernement, avec la poursuite de la mise en œuvre du PND 2016-2020. En effet, après les ajustements budgétaires entrepris par le Gouvernement pour faire face à la fois aux perturbations sociales enregistrées en début d'année, à la chute des cours du cacao et à la remontée du cours du baril de pétrole brut, l'année 2017 a été caractérisée par une activité économique dynamique et soutenue, grâce à la stratégie de croissance axée sur les investissements et la consolidation des activités manufacturières. L'amélioration du climat des affaires, la confiance retrouvée des investisseurs et la mise en œuvre énergique des projets contenus dans le PND 2016-2020 ont porté le taux de croissance à 7,7% après 8,0% en 2016.

S'appuyant sur un certain nombre de réformes structurelles, de mesures de politiques économiques et fort de la dynamique des investissements publics et privés, le taux de croissance économique ressortirait en 2018 et en 2019 respectivement à 7,7% et 7,8%. La consolidation de la croissance en 2018 et 2019 s'appuierait au niveau de l'offre sur l'agriculture, les activités manufacturières, les BTP, les services en général et, du côté de la demande, principalement sur les investissements et la consommation finale.

Les objectifs prioritaires assignés au Projet de Loi de Finances 2019 participent d'une logique de continuité des réformes et visent, notamment, la consolidation de la confiance dans

l'économie nationale, l'accélération de son industrialisation ainsi que l'amélioration de sa compétitivité et de son attractivité auprès de l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux. En effet, cette transformation structurelle de l'économie multipliera les opportunités de création de richesses et d'emplois.

Les finances publiques en 2019 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global qui serait de -3,0% du PIB contre -4,0% en 2018. Cette amélioration proviendrait d'une bonne tenue des recettes totales et dons et d'une maîtrise des dépenses totales et prêts nets.

En matière d'endettement, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

En outre, la mise en œuvre effective et efficace des réformes et mesures de politiques structurelles profondes par le Gouvernement permettra de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires.